LA LAÏCITÉ EN ACTION 2011

CAL
Libres, ensemble

DÉMOCRA
ÉGALIT

Table des matières

Avant Propos page 2

La laïcité, c'est… page 4

1. **Encourager et diffuser** les valeurs laïques page 7
2. **Vivre activement** la solidarité page 25
3. **Promouvoir** l'égalité page 31
4. **Affirmer** un projet politique : la démocratie page 37
5. **Construire** l'émancipation page 45
6. **Favoriser** une citoyenneté active page 53
7. **Vivre** selon ses choix page 59
8. **Défendre** les droits de la communauté non confessionnelle page 67
9. **Renforcer** la laïcité en Europe et dans le monde page 71
10. **Structure** du CAL page 79

Carnet d'adresses page 84

Avant-propos

2011 a été une année de laïcité de plein exercice, une année de combat pour défendre les causes éthiques, sociales et citoyennes.

C'est un foisonnement d'activités, de services, de prises de position qui, une fois de plus, a assuré la richesse et la diversité de l'action laïque en 2011.

Les services offerts par le mouvement affichent clairement leur filiation, leur appartenance à nos valeurs « cardinales » – esprit critique, liberté, égalité et solidarité – mais sont ouverts à tous. Le public sait qui parle, qui le reçoit, mais sait aussi que tout sera mis en œuvre pour qu'il conserve son libre arbitre, son libre choix.

Dans les réponses à apporter à la demande des citoyens, un effort particulier a été réalisé pour renforcer le maillage associatif et répondre aux demandes d'écoute, de soutien et d'intervention notamment relatives aux cérémonies.

Épris de liberté, nous avons questionné l'enfermement, pas seulement de manière théorique, mais aussi en agissant au cœur des structures d'enfermement pour connaître, comprendre, agir et susciter les changements.

Donner des chances égales aux jeunes nécessite un aide adaptée aux situations, de la remédiation aux coups de pouce, pour permettre une mise à niveau, là aussi les initiatives furent multiples.

Le mouvement laïque a continué à encourager les personnes à une démarche de citoyenneté active avec comme préalable indispensable d'assurer à tous des conditions de vie digne, socle indispensable à une implication citoyenne et au fonctionnement démocratique. Conscients de cela, le CAL et de nombreux représentants de la société civile se sont rassemblés pour assurer une vigilance démocratique synthétisée par le manifeste du même nom.

Solidarité, implication, participation furent les maîtres mots de la campagne « engagement citoyen », l'autre campagne développée ou plus exactement démarrée en 2011 fut celle de « l'école égale », tout un programme ! Axe central de l'action laïque, l'école en général et publique tout particulièrement a et va être l'objet de toute notre attention. Des constats aux solutions, la route reste longue, mais nous voulons rêver et

concrétiser l'école égalitaire, émancipatrice, garante du progrès social et des valeurs démocratiques.

Faire, c'est bien ; le faire savoir constitue un plus auquel nous nous sommes attachés en 2011. Nouveau site, nouveau média « Canal CAL », là aussi il reste beaucoup à faire, à améliorer pour amener la fluidité et la pertinence des moyens de communication mis en œuvre, mais sans nul doute notre présence médiatique s'affirme au fil des ans.

Les conférences, les colloques, les festivals, les publications ont irrigué la pensée, suscité la réflexion et stimulé l'action.

On a fait, on a échangé en Fédération Wallonie-Bruxelles, mais notre action ne s'est pas arrêtée à cette frontière. Pour ne pas subir de l'extérieur ce qu'on avait conquis à l'intérieur et être présents à un niveau devenu aujourd'hui incontournable, seul ou avec la Fédération Humaniste Européenne (FHE), nous sommes intervenus sur la scène européenne. De la Tunisie à l'Amérique latine en passant par le Congo, des initiatives ont vu le jour, des partenariats se sont noués et un bel essaimage de contacts et de valeurs partagées s'est renforcé. Notre implication dans les travaux de l'International Humanist and Ethical Union, (l'IHEU) participe de la même démarche.

Enfin, nous avons, une fois encore, fait le constat que nos valeurs restaient fragiles, que les crises que nous traversons – qu'elles soient liées à l'économique, au sens à donner à la vie, à la confiance dans les structures démocratiques– ouvrent les portes à tous les populismes, à tous les replis identitaires, à tous les extrémismes, à tous les sentiments exacerbés de rejet.

Ne laissons pas la place à l'affrontement des libertés particulières, des égoïsmes identitaires et faisons résolument le choix d'être libres ensemble.

Eliane Deproost
Secrétaire générale

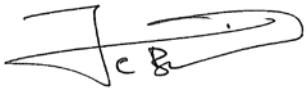

Jean De Brueker,
Secrétaire général adjoint

Pierre Galand
Président

La laïcité, c'est…

… un projet de société émancipatrice, solidaire, responsable, respectueuse des différences.

Une société dans laquelle il fait bon vivre. Une société tournée vers le progrès, dans laquelle tous les citoyens sont égaux, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture. Philosophiquement, la laïcité est avant tout la liberté de penser et d'agir selon sa conscience, sans s'aligner sur une doctrine, un dogme ou une croyance. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle privilégie la raison sur la croyance.

Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :
- du libre examen
- de citoyenneté et de justice
- d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

La laïcité considère que les options confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. La vie sociale et publique doit être ouverte et non partisane, laissant à chacun la liberté de penser.

La laïcité en marche

L'action laïque

Au travers de ses différentes implantations régionales, des associations constitutives et des locales, la laïcité s'implique dans la vie de la cité. Elle réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : égalité hommes-femmes, enseignement, début et fin de vie, culture, interculturalité, enfermement, assuétudes, information…

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés et en règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, obsèques…) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur l'émancipation, la défense des libertés, le respect des droits et de la dignité de chacune et de chacun, la séparation Églises/État.

Représentante de la communauté non confessionnelle, la laïcité organisée intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, elle promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'elle défend, elle se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa première vocation en tant que référent institutionnel en matière de laïcité et de libre-pensée, le Centre d'Action Laïque (CAL) est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe dans ce cadre des stratégies et des projets de sensibilisation et de formations citoyennes des adultes. Son action s'inscrit ainsi dans la droite ligne des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « *visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle* ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.

helvetica
Future imperfect
GUITARS

1. **Encourager et diffuser** les valeurs laïques

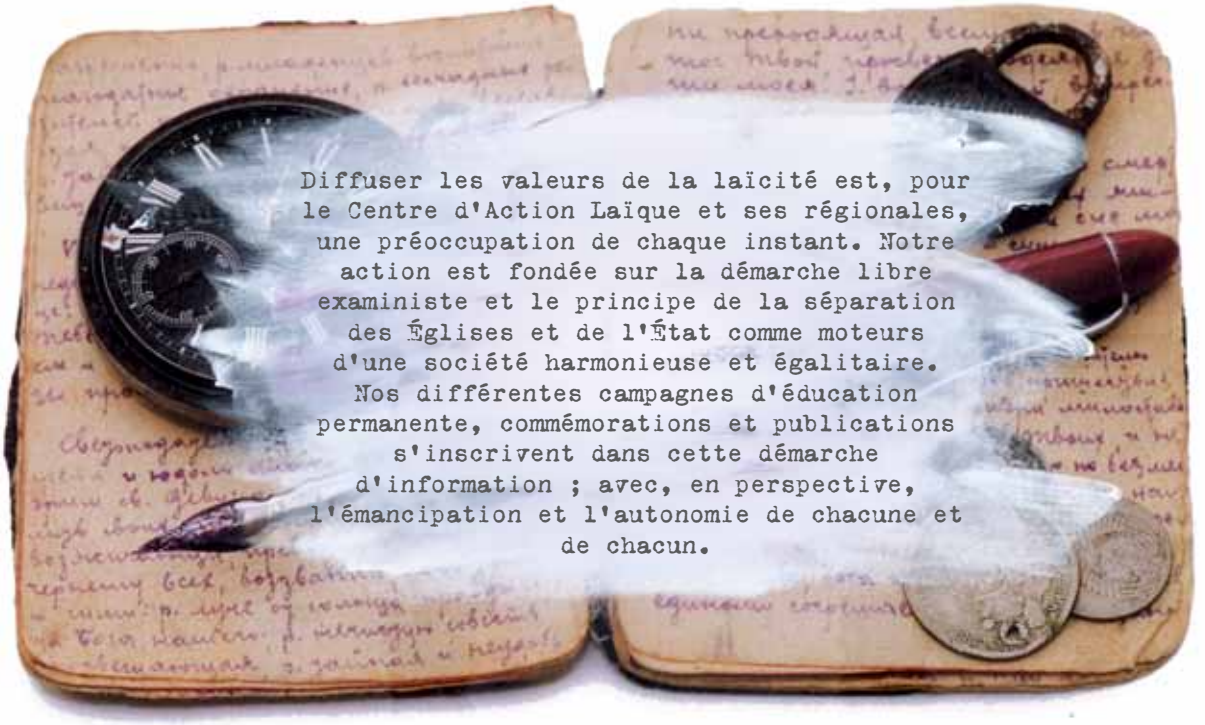

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation de chaque instant. Notre action est fondée sur la démarche libre exaministe et le principe de la séparation des Églises et de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire. Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information ; avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

1. **Encourager et diffuser** les valeurs laïques

Action : engagez-vous !

La campagne d'éducation permanente intitulée « Action ! » a visé à susciter l'engagement des citoyens dans des projets d'actions volontaires bénéficiant au bien commun. Le slogan « Action ! Cette fois, je fonce » en résume bien l'esprit.

L'opération mise en place s'est articulée autour de la diffusion de trois miniclips inspirés de la célèbre citation d'un pasteur ayant survécu au camp de la mort. Des clips courts et rythmés qui parlent des catégories de populations discriminées et/ ou victimes de violence ; illustrées par des phrases brèves et provocatrices et par des images censées matérialiser ces situations intolérables.

Les personnes intéressées étaient renvoyées vers une vaste plateforme interactive www.engagement-citoyen.be, où elles avaient l'occasion de répondre à un appel à projets, piloté par la régionale du CAL Luxembourg. Quels projets ? Une photo, un texte, une formation, une action bien concrète, un synopsis, un film… Trois catégories ont été créées : « agitez » pour les projets de sensibilisation ; « agissez » pour les actions de terrain ; « activez » pour les formations ou outils pédagogiques qui entraînent d'autres citoyens à se mobiliser.

Un jury impitoyable mais juste a sélectionné les meilleurs projets en fonction d'une grille de critères connue des participants. Les lauréats, proclamés lors du spectacle de Guy Bedos à Liège dans le cadre du Festival des Libertés verront leurs initiatives mises en lumière au travers des actions et événements organisés par le CAL. Une façon pour la laïcité de s'inscrire dans l'Année internationale du bénévolat en mettant l'accent sur la citoyenneté.

Pour encourager le citoyen à s'engager, à construire une société plus juste et solidaire et à peser sur les décisions politiques et économiques, la régionale de Charleroi a développé le projet « Charleroi, c'est quoi ? ». Chaque Carolo était donc invité à donner sa vision de Charleroi et de s'interroger sur le fonctionnement de sa ville pour finalement proposer des idées de changement. Le projet s'est achevé par une exposition de photographies des participants.

La régionale de Picardie Laïque a choisi de mettre à l'honneur le chanteur-compositeur Jean Ferrat. Une force d'engagement, une conviction, un humanisme qui ont donné envie à la régionale d'exposer sa vie, son œuvre. Maniant les mots, comme d'autres l'épée, il a défendu la vision d'un monde plus ouvert, plus juste. Fils de juif, il a connu la guerre, l'indignation, la résistance. Sous la mélodie, pétille l'engagement non dénué d'esprit critique.

L'exposition « *Jean des encres, Jean des sources* » a fait découvrir une autre personnalité que celle connue du grand public. Avec d'une part, le Jean des encres : l'écrit, la parole pour prendre position par exemple pour la diversité culturelle,... D'autre part, le Jean des sources, avec tout ce qui l'a inspiré : l'amour, l'amitié, l'Ardèche. Et cette vision d'avant-garde sur cette société en mouvement dont il a dénoncé les dérives, et les aberrations…

Cette exposition prolongée par des animations a suscité de nombreuses réactions à propos de l'engagement citoyen. Que signifie l'oppression, l'indignation ? La culture et l'art sont-ils des instruments au service du changement social ? L'art est-il forcément politique ? Peut-on changer le monde ? Comment est-ce possible ?

La conférence-débat sur l'« Art et l'engagement » où l'univers artistique se frotte à l'engagement politique, social ou contestataire du système dominant ou de la société en général a invité des artistes et associations à s'exprimer.

Enfin, une soirée hommage – chansons françaises – à Jean Ferrat, a permis de (re)découvrir certains textes de cet artiste qui a dénoncé nombre d'injustices de son époque.

Picardie laïque a également organisé un café citoyen intitulé « S'insurger, c'est déjà agir ! » qui reprenait en quelque sorte les propos de Stéphane Hessel, « le motif de base de la résistance, c'est l'indignation ». Les raisons de s'indigner aujourd'hui restent nombreuses. Après une improvisation par les comédiens de Scratch, le débat a porté sur la capacité d'action à faire entendre sa voix pour plus de justice et de solidarité et contrer le fatalisme et la résignation.

L'école égale

Dénoncer les inégalités à l'école sans stigmatiser et dans une vision positive des choses : tel est le défi, paradoxal en apparence, que s'est lancé le CAL en choisissant l'école pour thème de sa campagne d'éducation permanente du deuxième semestre 2011. L'ampleur du chantier que constitue l'école a convaincu les responsables de prolonger cette campagne en 2012 et de la faire évoluer en trois étapes. La première, lancée à l'automne, a consisté à rappeler que les inégalités patentes constatées dans le système scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, constituent un frein au progrès de la société tout entière. À cet égard, le CAL de Liège, pilote de cette première phase, a édité une brochure intitulée « L'école (in)égale – L'enseignement face au défi de l'inégalité », diffusée par le CAL et ses régionales à 5 000 exemplaires. Ce dossier évalue les constats du système éducatif : enseignement inefficace et inégalitaire, gratuité toute relative, pénurie du secteur, etc. Il propose des éléments d'analyse et présente des stratégies pour relever le défi de l'organisation même de l'enseignement. Les analyses sont illustrées d'exemples et de propositions d'institutions, d'associations, de plateformes ou encore de groupes de travail qui tendent à améliorer le système scolaire.

Le site lecolegale.be permet à tout un chacun de faire des propositions, des suggestions ou de partager des expériences-pilotes en matière d'enseignement. En parallèle, trois cartes postales au titre « Rêvons la vie avec l'école » dénoncent l'association qui est faite de l'école avec dépense, redoublement, échec… et veulent démontrer que l'école requiert un réel investissement, qu'il faut y garantir des chances égales pour tous, y approfondir les valeurs de mixité sociale, de respect des autres… Ces contributions, ainsi que les actions et rencontres organisées sur le terrain par les régionales du CAL, nourriront la seconde phase qui devra déboucher, elle, sur des propositions concrètes pour réduire le fossé des inégalités dans l'école. Voire, in fine, pousser la réflexion sur le plan des alternatives pédagogiques pour une école plus émancipatrice et citoyenne.

Sur le terrain, les régionales ont concocté diverses activités.

Picardie Laïque a créé une courte pièce de théâtre, intitulée *Poor School*, découpée en six tableaux évoquant les difficultés rencontrées actuellement dans le secteur de l'enseignement. Un regard croisé et critique entre des professeurs, une directrice d'établissement scolaire, des étudiants et un responsable syndical. Un moment théâtral, dépouillé d'artifices esthétiques, qui a suscité des réactions et des réflexions de personnes concernées par le sujet.

La régionale de Charleroi a initié, depuis 2009, un projet sur la notion de neutralité active, valeur-cadre de l'enseignement officiel, en partenariat avec l'Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques de Promotion Sociale (IPSMa) et la Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente (LEEP). Cette année, le CAL Charleroi a voulu rappeler, par un café philo « C'est quoi la neutralité au regard du métier d'enseignant ? » et par une conférence « La neutralité dans l'enseignement au regard de l'égalité

entre les hommes et les femmes », ce que comportait la notion de neutralité, à ne pas confondre avec une absence de position ou d'engagement notamment dans le cas où le principe d'égalité homme-femme se trouve mis en cause. Une autre conférence de Baudouin Decharneux, sous le titre « Quelle neutralité de l'enseignement face aux conflits de valeurs ? » a tenté d'outiller aux mieux les enseignants confrontés à de tels conflits.

Déscolarisés, largement en retard, souvent dépourvus des bases en français et en mathématiques, des milliers de jeunes ne mèneront jamais d'études supérieures. Pierre Pirard, auteur du livre *Vous n'êtes pas des élèves de merde* est venu partager avec humour, audace, cruauté et tristesse, une année scolaire pendant laquelle il s'est heurté au monde enseignant, a côtoyé une génération d'élèves principalement issus de l'immigration, a perdu ses illusions et les a retrouvées, lors d'une conférence intitulée « École de merde, élèves de merde, profs de merde… » au Grenier de la Librairie Molière à Charleroi.

En plus des campagnes d'éducation permanente qui font connaître les engagements, les prises de position du mouvement laïque, les régionales ont mis sur pied quelques activités spécifiquement destinées à mieux faire connaître la laïcité, ses méthodes de réflexion, ses questionnements, ses valeurs…

Escales : un festival philo qui donne du plaisir

En 2011, le Centre d'Action Laïque du Brabant wallon très actif dans la pratique de la philosophie auprès d'un public diversifié, a organisé son premier festival philo et culture, « Escales ». Une façon d'offrir une belle vitrine à ses activités et de proposer un éventail de conférences et d'événements tels que

théâtre, cinéma, dégustation de vins ou de chocolats, concerts… qui ont amené le public à philosopher et à se cultiver de façon agréable.

Pour les plus jeunes, des matinées philo débutant par un spectacle ont été proposées. Les élèves du primaire ont pu assister à la pièce *Les petites histoires philo-zoo-phiques* et pour les étudiants du secondaire, il s'agissait du *le philosophe amoureux*. Le dialogue s'amorçait ensuite entre les jeunes et les philosophes.

Pour un public plus spécialisé se sont déroulées des rencontres philo qui permettent de découvrir, dans la philosophie et par la philosophie, des chemins nouveaux pour penser le rapport au monde de manière critique et libre de tout préjugé. Les rencontres philo, c'est un espace de convivialité, de débat, d'échanges d'expériences, de pratiques mais c'est aussi, par la démarche philosophique, fondée sur le libre examen, la rationalité et l'argumentation, répondre aux nombreuses interrogations que se posent les citoyens curieux et attentifs. L'une des

rencontres philo évoquait le thème « À la philo, citoyens ! Comment la philo avec les enfants forme les citoyens de demain… » avec notamment Michel Sasseville, professeur à la faculté de philosophie de l'Université Laval, spécialiste de la philosophie pour enfants ; Isabelle Duflocq, formatrice, collaboratrice et intervenante dans le film *Ce n'est qu'un début* qui évoque la philosophie en maternelle ; Jean-Charles Pettier, professeur de philosophie et conseiller pédagogique pour des revues telles que *Philéas et Autobule, Pomme d'Api*, … et Martine Nolis, animatrice et formatrice en philosophie avec les enfants.

Du 24 au 31 mars, plus de 2000 personnes se sont donné rendez-vous à Wavre, à Louvain-La-Neuve et à Ottignies. Le festival s'est ouvert sur la conférence de Raphaël Enthoven qui a démontré que les expériences les plus ordinaires de la vie peuvent être comprises par des textes classiques de la philosophie. Il s'est clôturé par la conférence de Michel Onfray qui a retracé l'histoire philosophique de la laïcité, de l'Antiquité à nos jours.

Conduire des expériences de laïcité

Théâtre quotidien de conflits de cohabitation, de violence, de non-communication, d'intolérance, d'exclusion… l'école n'échappe pas aux phénomènes d'ethnicisation, de communautarisation et de confessionnalisation et aux problématiques de la vie en société. Forte de ce constat, la régionale de Bruxelles Laïque a trouvé utile d'outiller les enseignants en lançant de nouveaux catalogues d'activités intitulés « Conduire des expériences de laïcité» pour non seulement promouvoir la laïcité comme une valeur commune, mais également comme un outil pour favoriser le développement moral, culturel, philosophique et social, pour former au jugement critique, pour éveiller à la conscience civique et à la responsabilité sociale, pour initier à la communication non violente, au débat rationnel et démocratique et enfin tendre au respect du pluralisme et de la diversité au sein des classes.

Certaines régionales comme Namur ou Charleroi ont rendu hommage au peuple tunisien par la projection d'un film qui mettait en avant les valeurs laïques : *Laïcité, Inch Allah* de la réalisatrice tunisienne, Nadia El Fani. Caméra au poing, la réalisatrice a très vite découvert que la laïcité était l'un des débats les plus importants et les plus passionnés des premiers jours de la révolution. La première banderole « Tunisie laïque » est brandie lors de la première manifestation des femmes, le 28 janvier.

En quoi le concept de laïcité est nécessaire pour vivre ensemble, en jouissant des mêmes libertés, droits et devoirs ? Quels sont les liens qu'un État peut entretenir avec la religion ? Comment vivre la diversité dans un pays lorsqu'une religion est inscrite dans la constitution comme religion d'État ? Quelques questions abordées par les régionales au cours de leurs débats qui suivaient la projection du film. Une belle façon aussi de pouvoir diffuser les valeurs laïques à un public plus large et diversifié.

Réseaux de laïcité

Cette année, la régionale du Luxembourg a mis sur pied une véritable méthodologie de renforcement de la laïcité locale et de soutien aux personnes qui s'en occupent. L'idée est d'utiliser les réseaux de connaissances des acteurs locaux et de renforcer le

partenariat entre l'association locale et la régionale que ce soit dans la gestion administrative ou dans les actions. Autre idée, la répartition des tâches avec l'association locale comme lien privilégié avec les habitants et la régionale qui alimente en réflexions laïques thématiques et méthodologiques et qui coordonne les actions. Fruit de cette méthodologie, la naissance de l'ASBL Gaume Laïcité, en novembre 2010. Grâce à elle, 2012 verra une véritable réactivation de la laïcité dans la région de Virton. L'association a notamment mis sur pied une commission d'assistance morale constituée par sept volontaires formés et coordonnés par une coordinatrice du CAL/Luxembourg et qui sont chargés soit de fournir de l'assistance morale dans les quatre maisons de repos et de soins de Virton et Rouvroy, à l'hôpital de St-Mard ou à domicile, soit de réaliser des cérémonies laïques. La commission interculturelle a, quant à elle, pris des contacts avec Les Territoires de la Mémoire dans le but de développer des activités, en partenariat avec la régionale, destinées à près de 7.000 étudiants et élèves qu'accueille quotidiennement Virton. Le groupe de professeurs de morale qui organise la Fête de la jeunesse laïque a été complété par les volontaires de l'ASBL. D'autres initiatives ont été lancées en vue de réactiver les associations laïques à Libramont et à Wellin.

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : communiqués de presse, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, des émissions de télévision ou de radio, interpellation des responsables politiques.

3 janvier

« Un guide laïque du bon usage religieux », sous ce titre, Ricardo Gutierrez présente dans *Le Soir* la brochure *Des pratiques religieuses ? Et alors ?* publiée par le CAL en décembre 2010.

5 janvier

Dans *La Libre Belgique*, Annick Hovine consacre deux articles à la brochure *Des pratiques religieuses ? Et alors ?* sous les titres : « L'école, sans signes religieux » et « À l'hôpital et en dehors ».

6 janvier

« Scandales de pédophilie: de plus en plus de Belges se " débaptisent "», un article dans *La Capitale* avec une interview de Daniel Leclercq de la FAML.

13 janvier

Avec « On peut rire de tout à la VRT ? », sous la rubrique « Humeur » du *Soir,* Marc Metdepenningen fait écho à la lettre ouverte à la VRT cosignée par le CAL et l'UVV ainsi qu'à la réponse de la VRT.

27 janvier

Pascal Martin fait écho, dans *Le Soir*, à l'opération de distribution du texte de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par le CAL en Tunisie : « La Déclaration en milliers d'exemplaires ».

4 février

« Quelle alternative au financement des cultes ? » dans la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique*, avec les interviews de Jean De Brueker, secrétaire général-adjoint du CAL et d'Eric De Beukelaer, ancien porte-parole des évêques de Belgique, responsable du séminaire Saint-Paul.

10 mars

Un an après la location par l'État belge de la prison de Tilburg aux Pays-Bas, l'Observatoire international des prisons (OIP), la Ligue des droits de l'Homme et le Centre d'Action Laïque dressent un bilan négatif et sévère de la situation. La presse fait largement écho à cette prise de position :

« Haro sur la prison "belge" de Tilburg », par Jean-Claude Matgen dans *La Libre Belgique*.

« La Belgique a réinventé l'exil », par Ricardo Gutierrez dans *Le Soir*.

« La prison "belge" de Tilburg n'a rien réglé à la surpopulation carcérale », dans *La Capitale*.

« Prison : Tilburg n'a pas réglé le problème de la surpopulation », dans *La Dernière Heure*.

« La prison "belge" de Tilburg, aux Pays-Bas, n'aurait rien réglé à la surpopulation carcérale » une séquence du JT de 19h00 sur *RTL/TVI* avec notamment une interview d'Anne Fivé, directrice juridique du CAL.

15 mars

« Premier festival de philo grand public », un article dans *La Libre Belgique*, édition du Brabant wallon.

20 mars

Le sujet événement de l'émission « Et dieu dans tout ça ? » sur *La Première* était consacré au festival de philosophie : « Escales » et proposait un entretien avec Paul Knudsen, directeur du CAL Brabant wallon.

23 mars

« La philosophie est aussi dans le vin », par Jean-Claude Vantroyen dans *Le Soir*, à propos du festival philo « Escales ».

24 mars

« Avortement : manif et contre-manif ce dimanche », un article de Ricardo Gutiérrez dans *Le Soir.*

25 mars

« Qui défend vraiment le droit à la vie ? » – par le Centre d'Action Laïque, la Fédération des Centres de Planning et de Consultation, la Fédération des Centres de Planning Familial des FPS, La Fédération Laïque de Centres de Planning Familial, la Fédération Pluraliste des Centres de Planning Familial, le GACEHPA, la Ligue des Familles et la Mutualité Socialiste-Solidaris, dans *La Libre Belgique.*

« Double mobilisation autour de la vie à Bruxelles » – par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*

27/28 mars

« Consacrer la souveraineté de la femme sur sa vie » – une interview de Roger Lallemand dans *La Libre Belgique*

« Le « père » de la loi derrière les partisans du choix » – dans *Le Soir* et séquence d'ouverture du JT de la *RTBF* de 19h30.

« Avortement: Roger Lallemand défile avec les partisans du choix à Bruxelles », la dépêche *Belga* reprise sur *RTL Info*.

1er avril

Pierre Galand, président du CAL, a été interviewé pour le débat « La Commission Lalieux a-t-elle bien travaillé ? », dans la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique*.

6 avril

« Permettre aux femmes de maîtriser leur fécondité, n'est-ce pas là le véritable « bon sens » ? » – Une carte blanche collective, à l'initiative du CAL, publiée dans *Le Soir*.

7 avril

Sylvie Lausberg, chargée de missions au sein de la Cellule Étude et Stratégie du CAL, est interviewée pour l'édition du Brabant wallon du *Soir* dans un article intitulé : « Entre écoles libres et écoles officielles, juste une question de tolérance… ».

23 avril

« Leterme au Vatican : les laïques s'insurgent », avec une interview de Pierre Galand, dans *Le Soir*.
« Le Premier ministre sortant Yves Leterme sera présent à la béatification de Jean-Paul II au Vatican ce 1er mai. Le Centre d'Action Laïque (CAL) s'insurge, révèle *Le Soir* samedi. », sur *RTBF Info*.
Sur ce sujet, également, une interview de Philippe Grollet, past président du CAL, au JT de *La Une RTBF*.
« Polémique: Leterme doit-il ou non assister à la béatification du pape? », sur *RTL Info*.
« Leterme enfreint-il la séparation Église/État en se rendant à la béatification de Jean-Paul II? » – dans *Vers l'Avenir*.
« Béatification de Jean-Paul II: Leterme s'attire les foudres laïques », la dépêche de *Belga*.

24 avril

« Leterme au Vatican. Les laïques demandent d'annuler », un article dans *La Capitale*.

26 avril

« Leterme à Rome, un ange passe », un article de David Coppi dans *Le Soir*.
« Un voyage peu apprécié des laïques » signale en bref *La Libre Belgique*.

27 avril

« Yves Leterme doit-il aller au Vatican ? » s'interroge *La Libre Belgique* sous sa rubrique « Ripostes », avec les interviews de Pierre Galand et de Marc Verdussen, professeur de droit constitutionnel à l'UCL.

29 avril

« Leterme au Vatican: opposition laïque », en bref dans *Le Vif/L'Express*.

1er mai

Pierre Galand avait pour interlocuteur Stéphane Seminckx, le directeur du bureau d'information de l'Opus Dei, pour discuter de la béatification de Jean-Paul II, dans la séquence "Le duel" de l'émission "Controverse" sur *RTL Info* : « Opus Dei face à Action Laïque: un duel particulièrement vif ».

5 mai

Le Soir annonce la conférence de Stéphane Hessel, organisée par le CAL, l'ULB et l'UAE, le mercredi 11 mai au Janson, en proposant une interview de l'orateur : « Le besoin d'indignation se généralise ».
La Libre Belgique publie l'annonce de la conférence dans ses pages.

9 mai

« Le diplomate français Stéphane Hessel fait citoyen d'honneur de Bruxelles », dans *Vers l'Avenir*.

11 mai

Stéphane Hessel a été interviewé au JT de 13h00 de La Une.« Stéphane Hessel est de passage à Bruxelles », sur *RTBF Info*. Il était également l'invité d'Eddy Caekelberghs dans l'émission « Face à l'Info » sur *La Première*.

12 mai

« Stéphane Hessel, citoyen d'honneur de la Ville de Bruxelles », dans *La Capitale*. L'information est également reprise en bref dans *La Dernière Heure*.

13 mai

« Stéphane Hessel, homme de son siècle », une interview par Jean-Claude Matgen dans *La Libre Belgique*.

17 mai

« Une pétition contre l'amnistie », sous ce titre *La Meuse* fait écho à l'initiative des Territoires de la Mémoire suite aux propos sur l'amnistie tenus par Stefaan De Clerck.

20 mai

« Stéphane Hessel très applaudi en loge », en bref dans *Le Vif/L'Express*.

23 mai

Le CAL a participé au rassemblement contre l'amnistie organisé ce jour-là devant les bâtiments du service public fédéral (SPF) de la Justice à Bruxelles, à l'appel de l'Association pour la Mémoire de la Shoah (ASM) :
« Rassemblement contre l'amnistie », dans *Le Soir*.

24 mai

« Stefaan De Clerck fait marche arrière », signale Christian Laporte dans *La Libre Belgique* qui fait également écho au communiqué de presse du CAL « Amnistie, plutôt que l'amnésie, le devoir de mémoire ! »

26 mai

« Mrax et CAL opposés à l'amnistie » par Hugues Dorzée en bref dans *Le Soir.*

27 mai

« Indignez-vous ! Engagez-vous ! » Le Nouveau Monde a besoin de vous… », un article et une interview de Stéphane Hessel dans *Syndicats*.

29 mai

« Les nobles appels de Stéphane Hessel », par Jean Bernard dans *La Dernière Heure.*

Juin

« Stéphane Hessel. Un honneur partagé », un article publié par *Le Brusseleir*.

4 juin

L'annonce de la campagne « Action ! » du CAL a été diffusée dans l'émission « Ça Bouge » sur *La Deux*.

8 juin

« Le phénomène Hessel », une interview de Stéphane Hessel dans *Regards*.

9 juin

Pierre Galand rend hommage à Jorge Semprun dans *Le Soir*.

10 juin

En réponse à la décision de la Hongrie, qui assurait la présidence tournante de l'Union, de faire donner un « Te Deum » à Sainte-Gudule, Maroun Labaki et Pascal Martin s'interrogent dans *Le Soir* : « L'Europe vaut-elle une messe ? », avec notamment une interview de Pierre Galand.

24 juin

Le CAL avait organisé une consultation auprès d'acteurs de terrain dans le domaine de la toxicomanie. La réflexion née de ces entretiens constitue la trame du texte publié sous la rubrique « Débats » de *La Libre Belgique* sous le titre : « Prévention des toxicomanies. Pour en finir avec la partialité de la loi ». Cette opinion a été signalée dans la revue de l'actualité belge de Nicolas Vandenschrick dans *Matin Première*

4 juillet

« IVG : les « anti » s'organisent, les « pro-choix» se fédèrent », un article d'Hugues Dorzée avec une interview de Sylvie Lausberg, chargée de missions au CAL, dans *Le Soir*.

13 juillet

Dans le débat proposé par *Le Soir* au sujet des résultats de l'Eurobaromètre sur les jeunes et la drogue, Bruno Valkeneers, coordinateur de la Liaison antiprohibitionniste, a fait écho à la proposition de loi visant à règlementer le commerce des drogues élaborée par le CAL, dans son intervention intitulée « Les partisans de l'interdit mentent ».

21 août

Jean-Michel Heuskin, vice-président du CAL et membre du Comité de pilotage des « Assises de l'interculturalité » était au nombre des invités de l'émission « Et dieu dans tout ça ? » sur *La Première* dont le thème était « Les accommodements raisonnables : un modèle transposable du Québec à la Belgique ? ».

29 août

« Plus de « oui » laïcs », un article de Cécile Danjou dans *La Capitale*, avec notamment une interview de Jean De Brueker.

9 septembre

« Catholicisme et laïcité se rencontrent autour de la mort », dans *Vers l'Avenir*, à propos de l'exposition « À corps perdu la mort en face ».

10 septembre

« Première : une expo laïque à l'UCL », par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

22 septembre

« Décès de Philippe Grollet, ancien président du CAL », annonce *Le Soir*.

« Un grand militant laïque », Christian Laporte évoque le parcours et l'œuvre de Philippe Grollet dans *La Libre Belgique*.

23 septembre

« Grollet ? Un vrai libertaire et un libéral de pensée », Pierre Galand rend hommage à Philippe Grollet dans l'édition du Hainaut de *La Libre Belgique*.

27 septembre

« Laïcité. Dernier hommage à Philippe Grollet », *La Libre Belgique* annonce les funérailles de Philippe Grollet.

4 octobre

« Démocratie : la vigilance s'impose », Christian Laporte fait écho dans *La Libre Belgique* à la conférence de presse au Parlement qui présentait le manifeste du comité vigilance démocratique : « Démocrates de tout le pays, unissons-nous ! »

19 octobre

Dans *Le Soir*, Pascal Martin fait écho à la plainte déposée auprès du médiateur européen par la Fédération Humaniste Européenne: « Les laïques furieux contre Barroso ».

19 octobre

« Lobbies religieux: la Commission doit se confesser », un article de Francesca Spinelli sur *Myeurop.info*, avec les interviews de Pierre Galand et Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la Cellule Europe et International du CAL.

6 novembre

Le sujet « actualité » de l'émission « Et dieu dans tout ça ? » sur *La Première* posait la question : « L'Union européenne défavorise-t-elle la laïcité ? », avec une interview de Pierre-Arnaud Perrouty.

16 novembre

Le Soir consacre sa rubrique « Zoom » au Festival des Libertés sous le titre : « Les peuples du monde entier entrent en résistance », avec une interview de Mathieu Bietlot de Bruxelles Laïque.

« Festival des Libertés: mythes et utopies », un entretien avec Mathieu Bietlot par Camille de Marcilly dans le supplément « Culture » de *La Libre Belgique* et aussi : « Festival des Libertés: Engagez-vous! », par Nurten Aka sur *LeVif.be*.

29 novembre

« Enfin un lieu pour les funérailles civiles », un article d'Alexandre Debatty dans *Vers l'Avenir* accompagné d'une interview d'Alice Botquin, directrice du CAL Namur.

30 novembre

« La philosophie présentée aux enfants », Charles Conte présente la revue sur *Mediapart*.

1er décembre

« La laïcité pousse les portes du paradis européen », un article de Pascal Martin dans *Le Soir*, au sujet de l'issue positive de l'action menée par la FHE auprès du médiateur européen.

25 décembre

Pierre Galand a participé à la dernière émission « Controverse » de l'année sur *RTL/TVI* sur le thème : « Les religions ont-elles une réponse à la crise? ».

26 décembre

Evelyne Lentzen, vice-présidente du Centre d'Action Laïque, était l'invitée de Fabrice Grosfilley pour « L'interview politique » de 7h50 sur *BEL RTL*.

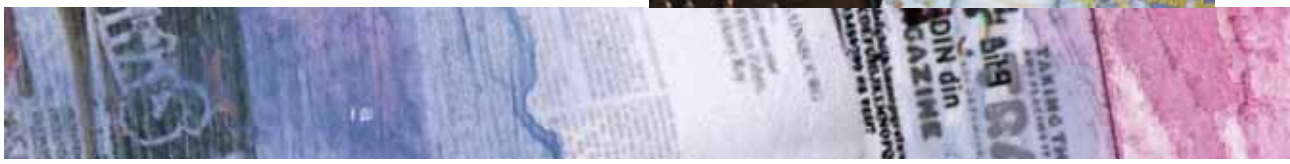

Une palette de publications

Le magazine *Espace de Libertés,* tiré à 4 000 exemplaires, constitue l'un des principaux supports média du mouvement laïque. Il propose des dossiers sur des sujets d'actualité, des interviews exclusives de personnalités, des analyses géopolitiques, des rubriques variées, des points de vue et des analyses inédites qui vont à la rencontre des interrogations et des préoccupations du public. Son équipe de collaborateurs est pluridisciplinaire et variable ; de nombreux spécialistes issus du monde laïque ou proche y trouvent un terrain où la liberté d'expression n'est pas un vain mot.

En matière de promotion, le magazine est envoyé mensuellement à des personnalités marquantes du monde sociopolitique et à des leaders d'opinion en lien avec les dossiers traités. *Espace de Libertés* est en vente dans une quizaine de librairies en Wallonie et à Bruxelles. Il est présent à la Foire du Livre, sur le site ARSC.be et mis en ligne dès parution sur le site www.laicite.be, son contenu complet y est disponible un mois après sa publication.

Numéros d'*Espace de libertés* parus :

Janvier :	« Diversité : un chantier grand ouvert »
Février :	« L'engagement : un *soft activism* »
Mars :	«L'eau : rare, chère, indispensable »
Avril :	« Métamorphose de la ville »
Mai :	« Argent : en avoir ou pas »
Juin :	« Et la santé, ça va ? »
Juillet :	« Le sport à l'épreuve du terrain »
Septembre :	« Un monde en chantier »
Octobre :	« Le bonheur est-il toujours pour demain ? »
Novembre :	« L'héritage des rites ». Un supplément en hommage à Philippe Grollet : « La laïcité, une utopie nécessaire »
Décembre :	« L'école autrement »

Certaines régionales ont elles aussi un magazine trimestriel.

Bruxelles Laïque Echos (Blé) : outil de réflexion, d'analyse, de sensibilisation et de débat sur des thématiques sociétales liées aux enjeux de la défense de la laïcité dont le tirage varie entre 4000 et 6000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Echos de Picardie couvre le territoire du Hainaut centre et ouest : les districts de Mons, du Centre, de Tournai et de Mouscron. Il est axé sur des thèmes intéressants la laïcité et la communauté philosophique non confessionnelle. Il est le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend donc un agenda des activités et des rubriques reflétant les activités (ou une réflexion de fond) des différents secteurs de la régionale ainsi que des associations fédérées. Tirage à 1500 exemplaires. Public: les associations locales, les régionales, les abonnés…

Salut et Fraternité se veut le reflet de l'opinion des laïques en Province de Liège. Outre les questions de société traitées à travers dossiers et cartes blanches, les numéros parus en 2011 avaient pour thème : l'école, le Festival des Libertés. 5500 exemplaires diffusés.

Le CALepin, bulletin de liaison de la régionale du Brabant wallon. Il comporte plusieurs niveaux d'information et de lecture : général, communautaire, régional, associatif et une partie « info-services » qui reprend, entre autres, des informations récurrentes. Des valeurs, des faits, des actions, des préoccupations défendues par la laïcité, à l'initiative du CAL

communautaire ou des régionales (en particulier du Brabant wallon) et du monde associatif, constituent le fil rouge de cette publication, tirée à 3700 exemplaires et destinée aux affiliés des associations laïques en Brabant wallon et aux personnes qui en font la demande.

Info-laïque Luxembourg est le journal de la régionale du Luxembourg. Il paraît deux fois sur l'année. Il présente les activités, les objectifs, les valeurs, du mouvement laïque en province du Luxembourg. 175 abonnés le reçoivent directement, les autres exemplaires sont déposés au Point Info Laïcité à Bruxelles ou distribués lors d'événements divers.

Passerelles, le magazine interne

Bimestriel distribué gratuitement aux responsables et permanents des associations laïques communautaires, régionales et locales affiliées au CAL ou à ses régionales, *Passerelles* informe des campagnes, des actions et projets, des décisions de politique générale du CA et du Bureau du CAL, des prises de position, des dossiers et thématiques en relation avec les activités et préoccupations laïques… afin de favoriser la communication interne au mouvement laïque. Les dossiers 2011 ont été consacrés à la collection « Liberté j'écris ton nom » (n°82), à la campagne « Engagement citoyen » (n°83), au projet de loi sur l'amnistie des collaborateurs durant la Seconde Guerre mondiale (n°84), à Philippe Grollet (n°85) et à la campagne « L'école égale » (n°86).

Philéas et Autobule

Projet commun du Centre d'Action Laïque, de la régionale du Brabant wallon et de l'ASBL Entre-vues, *Philéas & Autobule*, est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 6 à 12 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux… Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les BD, les récits, les jeux, les infos amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser… Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Le nombre d'abonnés est de 3260 en novembre 2011.

Le site internet www.phileasetautobule.be, est la vitrine de la revue. Il permet de feuilleter un numéro, de télécharger les dossiers pédagogiques, de s'abonner en ligne ou encore de découvrir les actualités liées à la revue. La revue a été présentée en France et bien entendu en Belgique, notamment à la Foire du Livre, au Salon de l'Éducation à Namur… Une opération spéciale de diffusion de la revue a lieu dans les écoles primaires de la Communauté française, lors de la rentrée de septembre. Une « fan page » est également accessible sur Facebook.

Des animations *Philéas & Autobule* sont exercées dans le cadre de deux projets particuliers :

- À l'école Georges Primo (n°6) à Schaerbeek où chaque classe (de la 3e maternelle à la 6e primaire) bénéficie de 4 ateliers de philosophie durant l'année scolaire 2011-2012. L'objectif est de faire découvrir la méthode aux enseignants et de les amener à se former.
- À l'école Victor Horta à Saint-Gilles. À l'initiative du professeur de remédiation et de la bibliothécaire, deux classes de première primaire ont profité d'ateliers de philosophie une fois tous les 15 jours jusqu'en février, accompagnés, dans un premier temps, par l'animatrice de *Philéas & Autobule*.

Par ailleurs, des animations ponctuelles se sont déroulées dans certaines écoles – tant du réseau libre que de l'enseignement officiel – et dans des bibliothèques.

Des sites internet

Le plus gros chantier du plan de communication 2009-2011 a été la conception et la réalisation du nouveau site Internet du CAL qui a été officiellement lancé le 10 octobre. Il est le fruit d'un énorme travail de conceptualisation et de tri de l'information pertinente dans l'abondance, parfois obsolète, des contenus de l'ancien site. Le design a été entièrement revu, pour que le site devienne le portail de la laïcité, pour hiérarchiser les contenus en fonction de l'intérêt supposé du public, de nos besoins en communication et des exigences du « web 2.0 ».

Les principales nouveautés sont la « show box », grande frise mobile en titre de la page d'accueil, la vidéo via Canal CAL, un agenda mutualisé, les espaces « régionales » et l'interactivité avec le public au moyen d'outils tels que forum, sondage et réseaux sociaux, entre autres.

Un gros effort rédactionnel fut également fourni par la cellule Communication, qui a entièrement réécrit l'ensemble des pages du nouveau site afin de lui donner un « ton », tout en rajeunissant les contenus. Les visiteurs ne manqueront pas de constater l'apport d'un plus grand nombre d'images, rendant le site plus attrayant pour un public plus large et moins averti. Désormais également, les mises à jour sont quasi quotidiennes, avec la publication d'une revue de presse et d'informations relatives au mouvement au jour le jour.

Des ouvrages de qualité

Le CAL et les Éditions Espace de Libertés poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, favoriser la réflexion personnelle et renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès du public le plus large possible.

Cette année, le CAL a repris les rênes de la collection « Liberté j'écris ton nom ».

La promotion des éditions passe par :

- la présentation des éditions sur le nouveau site Internet du mouvement laïque www.laicite.be, sous la forme d'une librairie en ligne (e-shop), dans le magazine *Espace de Libertés,* les bulletins internes et les périodiques du mouvement (*Éduquer, Trialogue, De Toit à Toit, Passerelles,* …) et dans l'émission *La Pensée et les Hommes*,
- La réalisation de capsules vidéo sur base d'interviews des auteurs de la collection « Liberté j'écris ton nom » mises en ligne sur Canal CAL et Youtube,
- la recension automatique des nouvelles publications dans différentes revues (*Le Carnet et les Instants, Lectures, Reliures, Le Bibliothécaire*…) et des citations dans la presse et à la télévision,
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats sur le financement des cultes et de la laïcité, sur les nouveaux impérialismes et sur le droit à l'avortement, ainsi que de séances de dédicaces à la Foire du Livre de Bruxelles,
- des dépôts ponctuels de livres à la Foire du Livre de Bruxelles (stand de l'ULB et de la Fédération Wallonie-Bruxelles), au Salon du Livre de Paris (stand de l'Association des éditeurs belges) et à l'occasion d'événements organisés par des associations internes et externes au mouvement,
- la mise à disposition des livres, pour consultation au Caldoc, le centre de documentation du CAL, et au Point Info Laïcité,
- la diffusion en librairie.

Cette année, c'est *Vive la sociale ! Mouvement ouvrier, capitalisme et laïcité* de Julien Dohet qui a fait son entrée dans la collection « Liberté j'écris ton nom ». Le syndicaliste et ancien délégué laïque est parti des racines communes du mouvement ouvrier, de la libre pensée et de la conquête du suffrage universel pour s'interroger sur la compatibilité de la laïcité-adogmatique par essence- avec le capitalisme, ce « dogme économique absolu ». Au cœur des enjeux socioéconomiques actuels, une autocritique fouillée pour un essai sans concession.

Canal CAL : la web TV de la laïcité

Des régionales, des constitutives ; et derrière tout cela un « peuple laïque », source d'une actualité riche, diversifiée et surtout méconnue. À cela viennent s'ajouter des informations quotidiennes qui nous font réfléchir, réagir ou, simplement, nous énervent. Enfin, il y a aussi ces rencontres qui nous sont chères et que nous voulions partager. C'est pour toutes ces raisons que la laïcité devait se doter d'une web TV www.canal-cal.be.

C'est donc un nouvel outil que chacun doit s'approprier à sa façon. Reportages, portraits, entretiens … le champ des possibles est vaste, c'est pourquoi la web TV se décline en plusieurs sections ; il s'agit de mieux coller à la diversité de l'actualité tout en guidant l'internaute à la recherche d'une

information précise. Il a fallu, dès lors, hiérarchiser les reportages en fonction de l'importance que l'équipe éditoriale souhaite accorder à l'un ou l'autre sujet. La section « A la une ! » permet de mettre en évidence en un coup d'œil le reportage à ne pas manquer. Ici, le critère temporel est secondaire et nous démarque des médias traditionnels. Canal CAL est pourvoyeur d'informations et non un relais; c'est finalement cela la marque de fabrique de ce nouveau canal. Vient ensuite, la rubrique reportage qui se décline en trois sous-sections : « Belgique » pour les informations nationales et « Internationales » pour les sujets extérieurs. Enfin, « Dans la cité », on retrouve les reportages consacrés à l'actualité de notre mouvement. Cette Web TV doit aussi servir à tout le mouvement laïque. Notre caméra se déplace dans toute la communauté française pour saisir l'actualité de notre réseau. « Sciences en scène », « Cités Métisses », « La Fabrique de Soi », « Le festival philo Escales », et les auteurs publiés dans la collection « Liberté, j'écris ton nom » ont également répondu aux questions de l'équipe de Canal CAL.

Les rubriques « Face-à-face », « Livres » et « Espaces de libertés » sont des relais soit de nos différentes publications, soit d'interlocuteurs invités, par exemple, dans des conférences organisées par des partenaires proches ou plus lointains. Ces rencontres n'excèdent généralement pas 6 minutes d'interview. C'est donc l'occasion d'écouter un interlocuteur plus longuement, tout comme dans la rubrique « Livres » où les auteurs de « Liberté, j'écris ton nom » commentent leurs ouvrages. Quant à « Espace de libertés », c'est le prolongement de certains articles du magazine déclinés en reportage télé. La complémentarité est très intéressante puisqu'elle permet de pallier les limites des deux styles. Les lecteurs du mensuel avides d'images iront chercher leur bonheur sur Canal CAL tandis que les internautes pourront approfondir le sujet en se tournant vers l'écrit. Mais surtout, ces complémentarités servent à faire connaître aux internautes moins familiers de la laïcité les nombreuses initiatives lancées ici et là.

Reportages télé

Par ses reportages sur les sujets d'actualité du mouvement laïque, le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) fait partie intégrante de la stratégie de communication du mouvement laïque. En 2011, le CLAV a réalisé plusieurs films coproduits par le CAL, destinés à l'émission concédée « La Pensée et les Hommes » : « Les laïques et la mort », « Faut-il autoriser les cours d'éducation sexuelle à l'école ? », « Europe : où vont les femmes ? », « Hommage à Philippe Grollet ». Plusieurs entretiens menés par l'essayiste Jean Cornil ont encore renforcé la présence à l'antenne. Citons « Rencontre avec des philosophes », une émission au cours de laquelle les philosophes Henri Pena Ruiz et André Comte-Sponville évoquent les enjeux de la laïcité dans notre société. Ou encore, un entretien avec Stéphane Hessel et un autre avec Michel Onfray qui nous emmène dans une captivante évocation d'une vision simple, saine et lumineuse du sens de la vie, de notre société et du rôle que l'on peut y jouer.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL : la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.

Un Point Info Laïcité

Le Point Info Laïcité occupe depuis octobre 2009 une partie des locaux de la Maison de la Laïcité Lucia De Brouckère située dans le quartier « parlementaire » à Bruxelles.

Le Point Info Laïcité est un centre d'information sur :
- la laïcité organisée en Belgique
- les prises de position et les réflexions menées par la laïcité belge
- les actions qu'elle entreprend, de nature philosophique et sociétale
- l'actualité des activités laïques aux niveaux fédéral, communautaire, régional ou local.

Vitrine de la laïcité belge, le Point Info Laïcité offre à tout citoyen qui se reconnaît comme laïque ou qui est simplement intéressé par son action, une information complète et actualisée. Il a proposé, cette année, diverses expositions : « Passeurs de frontières » ; « Philéas et Autobule », « Expo-City » ainsi que plusieurs soirées débat : *Colonie* : *regards croisés sur le Congo* un documentaire réalisé par Benoît Feyt ; *Vive la sociale* d'après le livre de Julien Dohet ; la philo à l'école avec une projection du documentaire de Boris Van der Avoort, *Le nom des choses* ; le financement des cultes et de la laïcité en Belgique avec Caroline Sägesser et son livre *Le prix de nos valeurs* ; la prison : un univers impitoyable avec Gérard De Coninck auteur du livre *Etre directeur de prison*.

Le Point Info Laïcité est animé conjointement par les ailes flamande et francophone de la laïcité organisée.

Solidarité
VALEURS
GUN
SANS-PA

2. **Vivre activement** la solidarité

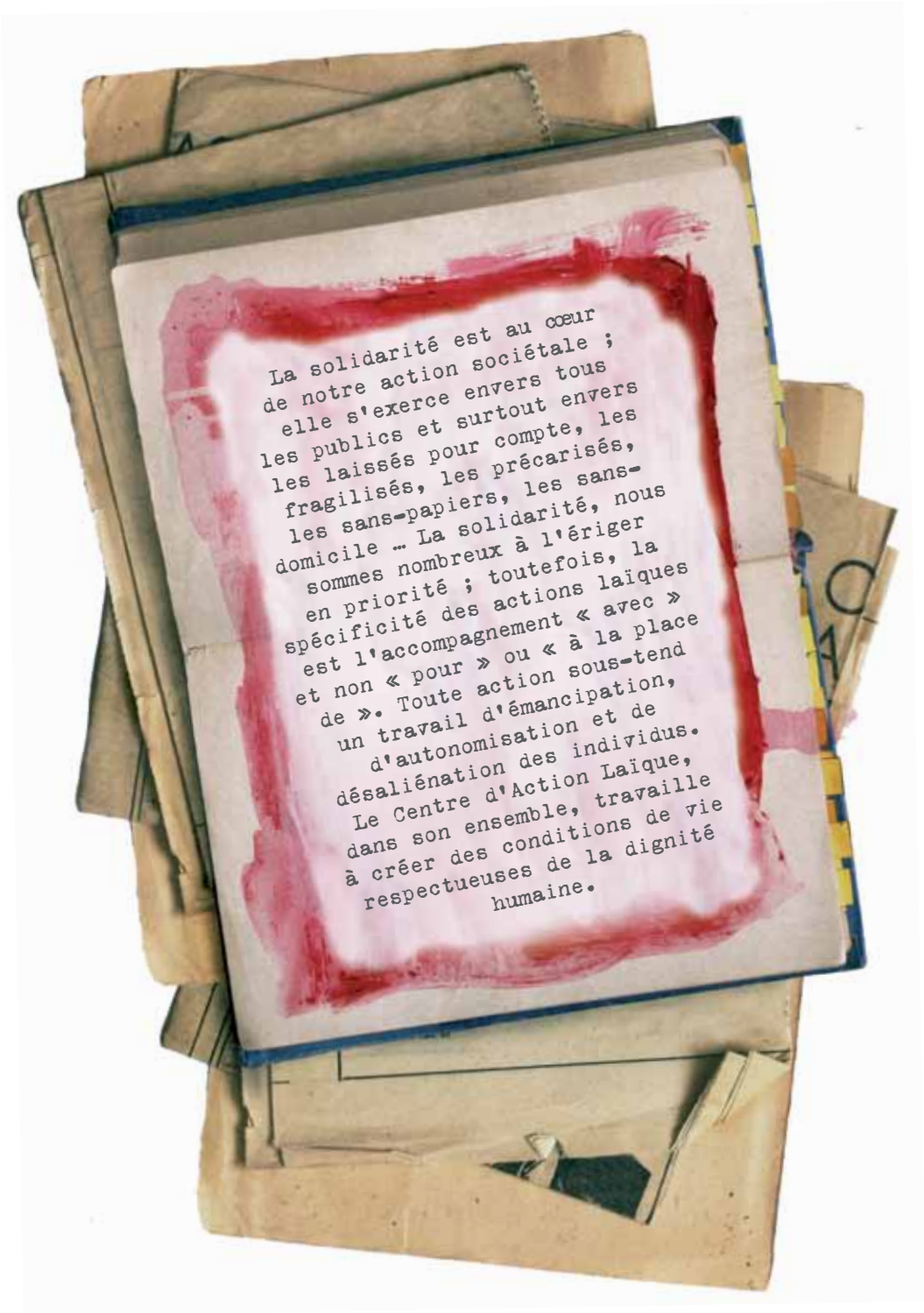

2. Vivre activement la solidarité

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

L'une des illustrations est le travail de terrain mené depuis plus de 10 ans par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, dans le quartier précarisé du Molinay à Seraing. L'objectif est de faire émerger et de valoriser un « quartier où il fait bon vivre » et de développer l'estime de chaque habitant du Molinay.

Retrouver confiance en soi, être valorisé alors qu'on fait partie d'un public dit « fragilisé » tel a été le but de l'animation « qui suis-je ? » menée par la régionale de Charleroi dans les maisons de repos et dans les centres de formation.

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, Bruxelles Laïque met tout en œuvre pour réduire les inégalités par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle. La Boutique d'emploi de la régionale soutient les personnes exclues du circuit du travail et souvent éjectées du système social.

À Bruxelles, l'exercice de la solidarité en matière d'emploi reste très complexe. En ces temps de crise systémique, accorder les mêmes chances à chacun est devenu une nécessité vitale. Et pourtant, l'effondrement des marchés économiques auquel nous assistons rend la tâche toujours plus complexe lorsqu'il s'agit de trouver ou de retrouver un emploi digne et rémunérateur pour espérer construire une vie sociale honorable. Chaque année, les constats récurrents en matière de mise à l'emploi ne font que s'aggraver sans présager une quelconque accalmie à court terme.

Sur les 670 personnes reçues à la Boutique d'emploi de Bruxelles Laïque, 84 % ont une demande spécifiquement liée à la recherche d'emploi. 2011 sera marquée par une sensible augmentation du nombre des personnes reçues de plus de 46 ans (23%) soit plus de 7% par rapport à l'année précédente. Plus alarmant encore, 58% ont plus de deux années d'inoccupation, soit aussi une augmentation de 7%.

La Boutique d'emploi gère également la mise en place du service de médiation de dettes. 82% des dossiers trouvent une issue positive par un étalement de la dette. Elle est aussi un lieu d'accueil et d'écoute où les personnes peuvent exprimer leurs difficultés d'ordre psychosocial.

Depuis 10 ans, le Relais montois se mobilise pour que les personnes d'origine étrangère, et plus particulièrement celles qui ont connu l'exil dans des conditions dramatiques, soient prises en charge de façon adéquate par les services sociaux. Prenons l'exemple du service « Sémaphore » qui est une clinique d'aide psychothérapeutique interculturelle destinée aux personnes ayant vécu l'exil. L'équipe est composée de trois psychologues cliniciennes et une psychiatre. Lorsque cela s'avère nécessaire, l'assistant social peut aider à la consultation. Ce service, totalement novateur dans la région de Mons-Borinage rencontre une forte demande. Une soixantaine de patients le fréquentent et les plages de consultation sont remplies toute l'année. Le 21 octobre

2011, le service Sémaphore s'est fait connaître en organisant un colloque intitulé « Pourquoi une clinique psychothérapeutique spécialisée pour les migrants ? ». Une façon de présenter le fonctionnement de ce service et d'entendre des spécialistes à ce sujet.

La régionale du Luxembourg a sensibilisé les mandataires publics et les professionnels aux préjugés, aux catégorisations qui touchent les personnes précarisées notamment. Elle effectue également un travail de proximité avec le public précarisé, là où il se trouve, dans la rue, en prison, dans les lieux d'accueil… Cette année, la sensibilisation politique a pris la forme de rencontres avec les mandataires publics, particulièrement d'Arlon et de Virton et d'une participation accrue aux coordinations locales, provinciales ou régionales. Le CAL du Luxembourg a également organisé deux journées de réflexion sur le travail social dans les milieux de vie de l'usager, invitant dans un premier temps l'association Vlaams Straathoekwerk Overleg de Gent et l'ASBL Isatis et dans un deuxième temps, dans le cadre du projet européen MAG-Net, des collègues français, luxembourgeois et allemands.

Sur le terrain, le Relais d'Arlon a continué d'être le lieu d'accueil de jour des sans-abri et des personnes précarisées. Outre les différents services offerts : café, lieu de repos, accès à internet et au téléphone, des entretiens individuels d'assistance morale ou l'accompagnement dans des démarches administratives peuvent être proposés. Le 1er janvier, le relais a ouvert un comptoir d'échanges de seringues. À ce jour, 5900 seringues ont été échangées. À ce sujet, les délégués laïques créent quotidiennement des liens entre les usagers, notamment par le biais d'un groupe de parole, qui débattent de thématiques telles que pauvreté, dérèglement climatique, promotion de la santé…

Le droit au logement

Que les gens aient de plus en plus de difficultés à trouver un logement abordable de bonne qualité, plus personne ne l'ignore. Picardie Laïque, avec la ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, a collaboré activement à la gestion de l'abri de jour, le « 109 », mis à disposition des personnes mal-logées et SDF de La Louvière, où les usagers reçoivent, tant un accueil social et une écoute empathique professionnalisée (assistance morale) qu'un repas chaud. Le projet s'est élargi aux personnes vivant une problématique douloureuse sans pour autant être des sans-abri. Le « 109 » s'organise comme un lieu communautaire et propose une série d'activités qui favorisent la rencontre et la création de liens sociaux. L'équipe, composée d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leur projet de vie. D'autres services leur fournissent un soutien psychologique ou des soins infirmiers. 93 personnes différentes ont bénéficié de ce dispositif. L'abri de jour a été ouvert durant 243 jours.

L'abri de nuit « Le tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. Pour le gérer, cinq éducateurs ont été engagés. Les missions de l'abri de nuit sont d'assurer « un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit ». Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés sociales. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. Le nombre de nuitées est limité à 180 par an afin d'éviter tout abus. Il s'agit évidemment d'un accueil d'urgence, un endroit où la personne peut se poser pour la nuit. En date du 1er décembre 2011, l'abri de nuit « Le Tremplin » a accueilli 126 personnes différentes et 1840 nuitées ont été enregistrées à ce jour.

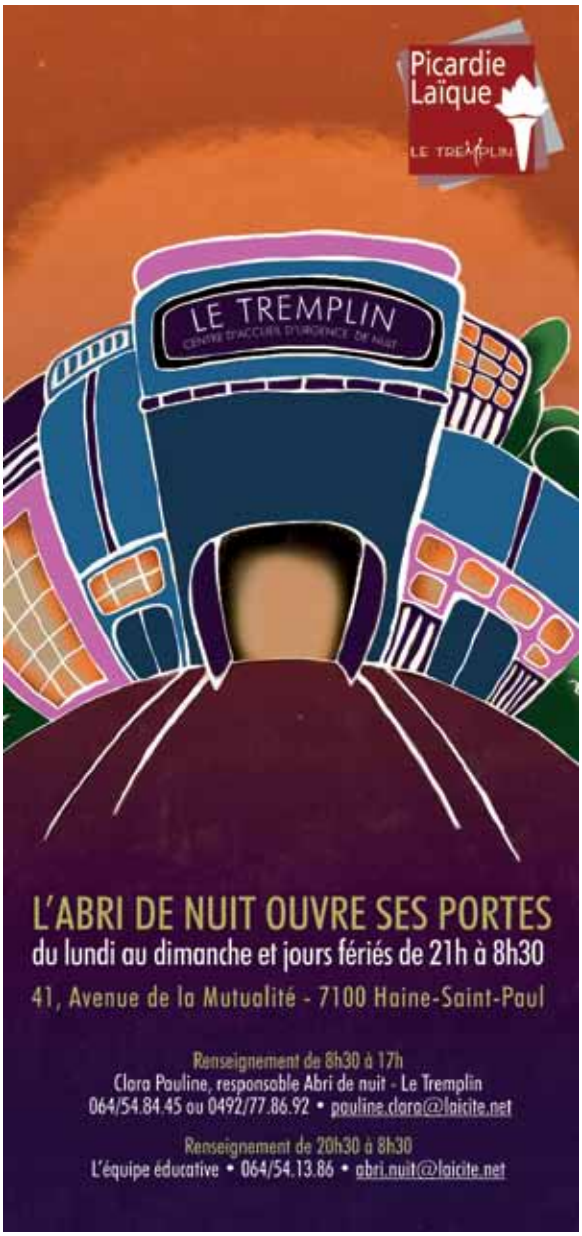

L'opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne du Centre d'Action Laïque du Brabant wallon à Tubize, a renouvelé l'opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s'agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir à des enfants âgés de 3 à 17 ans, placés dans différentes institutions (des SAAE ou SRJ) à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon et dans la région de Namur. Des écoles, des professeurs de morale, des associations de parents, des dizaines de personnes et enfants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises. 606 boîtes ont été réparties dans 16 institutions et au Resto du cœur de Wavre.

Une assistance morale

L'une des spécificités des régionales laïques est la mise sur pied de services d'écoute active, d'accueil et de soutien. L'approche méthodologique est principalement liée à l'assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique.

Toutefois, certaines régionales, celle de Namur notamment, ont particulièrement développé ce pôle d'assistance morale dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés. Face à une répression judiciaire de plus en plus forte et à une politique de prévention faible, le CAL Namur agit depuis deux ans sur la réinsertion et la socialisation des détenus. Il propose notamment des formations en informatique afin qu'ils puissent communiquer avec leurs proches ainsi que des formations qualifiantes agréées par la Communauté française. Il est important qu'en vue d'une prochaine libération, les détenus soient accompagnés, formés et reprennent confiance en eux. Pour mener à bien ses missions, la régionale en collaboration avec la Fondation d'Assistance Morale aux Détenus a recruté des conseillers moraux volontaires.

Laïcité et solidarité

Paru au début de l'année 2011 dans le prolongement de la campagne « Solidarité/ justice sociale » de 2010, un nouvel « Outil de réflexion » a été consacré à la convergence des valeurs de la laïcité et de la solidarité. *Laïcité et solidarité*, une publication prétexte à la réflexion notamment sur l'importance de la sécurité sociale et des services publics, la précarisation des femmes, la tension entre solidarités publique et privée, les politiques d'emploi et la pénalisation de certaines formes de solidarité. Il présente encore les projets menés par le mouvement laïque et rassemble les photos et les textes issus de l'exposition « Regards sur la pauvreté des femmes » qui s'est tenue dans les locaux du CAL communautaire.

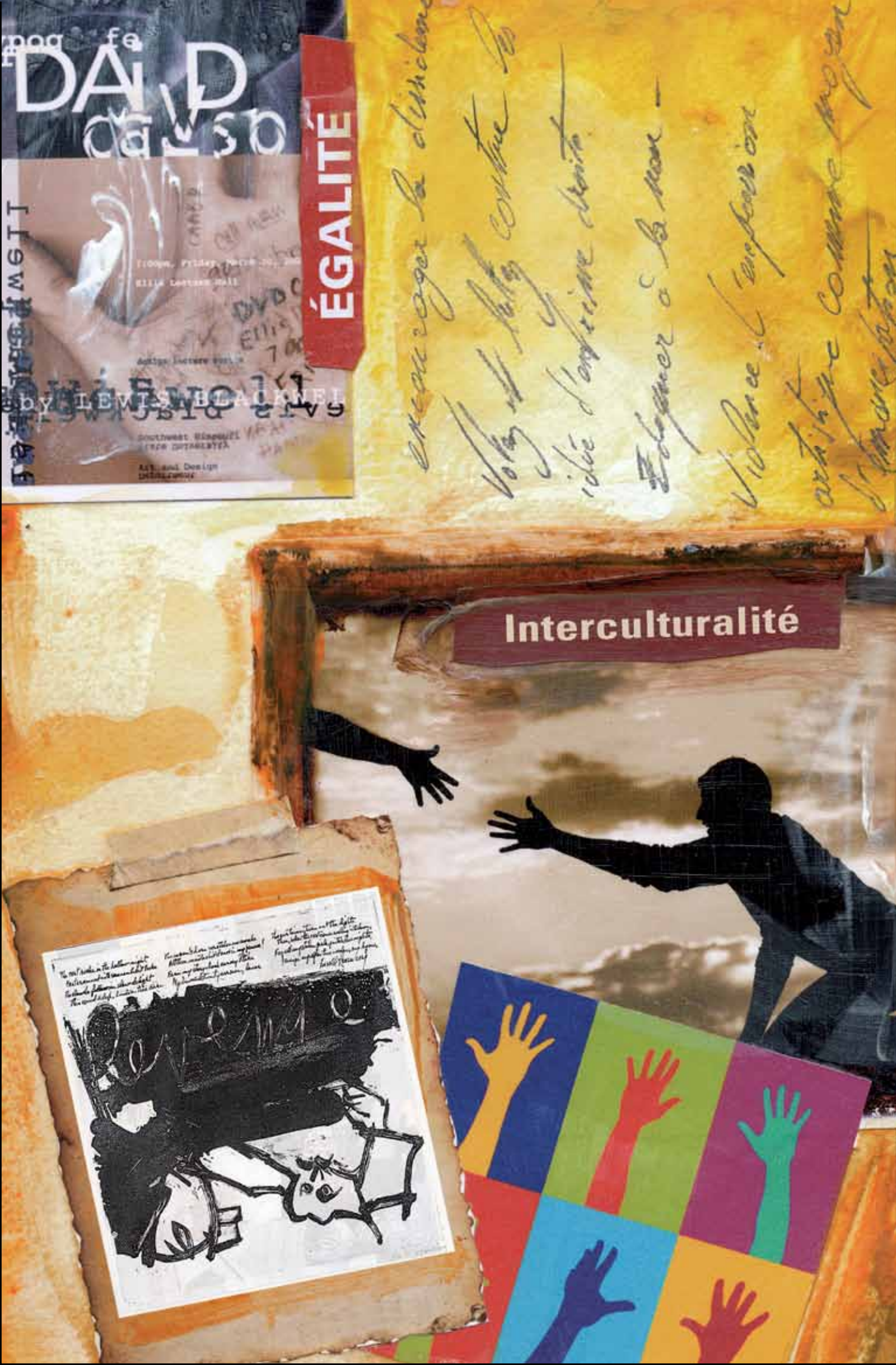
ÉGALITÉ
Interculturalité

3. **Promouvoir** l'égalité

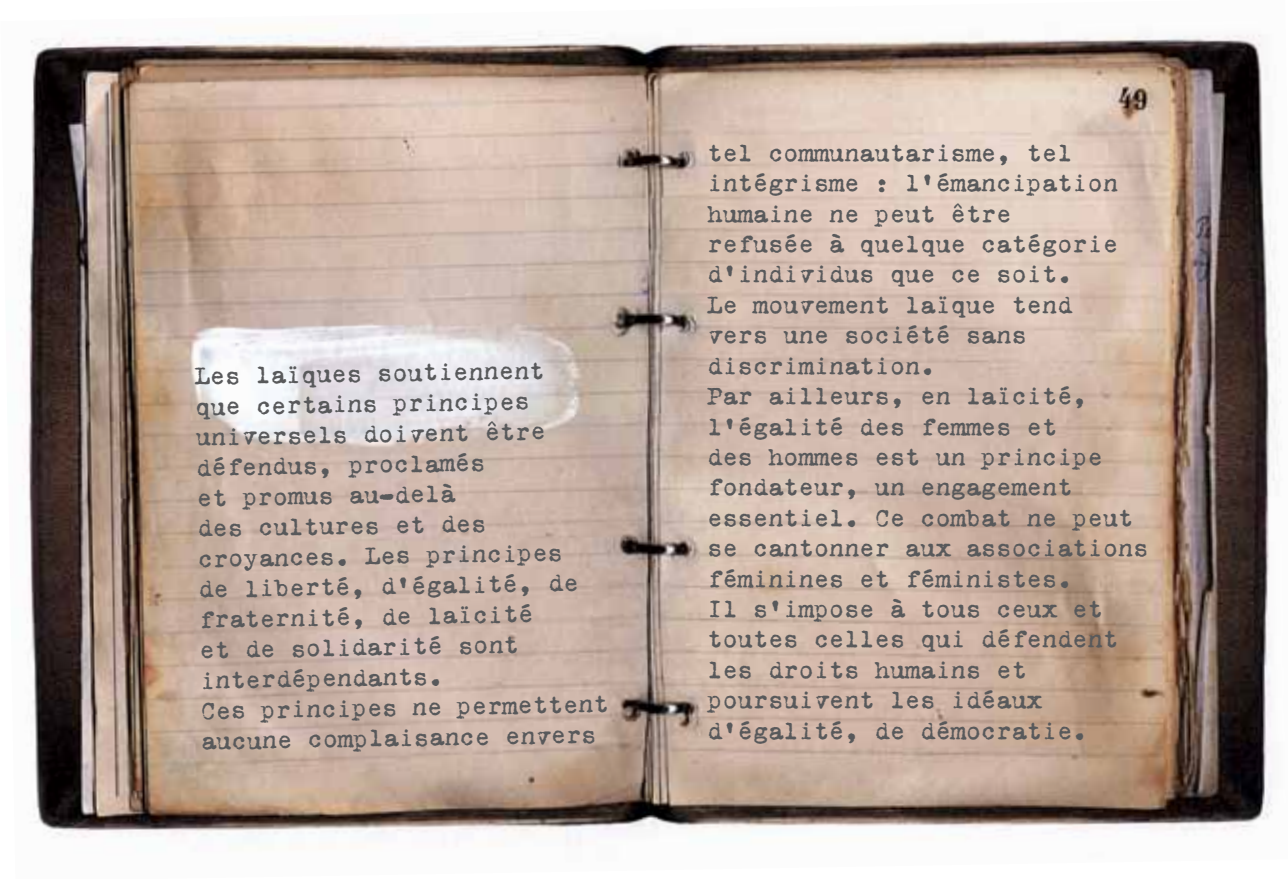

Les laïques soutiennent
que certains principes
universels doivent être
défendus, proclamés
et promus au-delà
des cultures et des
croyances. Les principes
de liberté, d'égalité, de
fraternité, de laïcité
et de solidarité sont
interdépendants.
Ces principes ne permettent
aucune complaisance envers

49

tel communautarisme, tel
intégrisme : l'émancipation
humaine ne peut être
refusée à quelque catégorie
d'individus que ce soit.
Le mouvement laïque tend
vers une société sans
discrimination.
Par ailleurs, en laïcité,
l'égalité des femmes et
des hommes est un principe
fondateur, un engagement
essentiel. Ce combat ne peut
se cantonner aux associations
féminines et féministes.
Il s'impose à tous ceux et
toutes celles qui défendent
les droits humains et
poursuivent les idéaux
d'égalité, de démocratie.

3. **Promouvoir** l'égalité

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société.

Lutter contre les discriminations

Depuis plus de cinq ans et en partenariat avec le Ciré, la Croix-Rouge et l'ASBL de santé mentale Ulysse, l'équipe de formation de Bruxelles Laïque participe activement à l'animation du projet Arcada. Un programme d'accompagnement moral, social, psychologique et culturel, de primo-arrivants, de demandeurs d'asile résidents dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge, ou de réfugiés politiques en parcours d'insertion. La régionale de Bruxelles prend en charge le volet culture, démocratie et droits de l'Homme du programme. L'objectif reste de briser les obstacles aux relations interculturelles.

En 2011, la régionale de Bruxelles a lancé une nouvelle démarche d'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés, intitulée « Expériences de laïcité ». Espaces de confrontation plurielle, de réflexion critique et de débats démocratiques qui tiennent compte de leurs centres d'intérêt, de leurs convictions religieuses et politiques ainsi que de leurs préoccupations. Le but est de les amener à croiser leurs expériences de vie, à nouer des liens de solidarité et à créer des perspectives communes. Les thèmes abordés au cours de ces séances: respect des règles communes de vie, conditions de vie dans les centres ouverts, droit d'asile et politique d'asile, laïcité-religion-société-politique, émancipation, égalité de genre et de sexe, sexisme, homophobie, racisme, migrations et sous-développement, démocratie, droits de l'homme, relations entre pays riches et pauvres, violences politiques et religieuses. Les évaluations ont démontré que des personnes ont pu se reconstruire et retrouver l'estime de soi.

Par ailleurs, la régionale de Bruxelles se mobilise pour lutter contre l'exclusion par ses ateliers d'alphabétisation et de français pour adultes. La langue reste un véritable outil d'émancipation et d'intégration. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Les thématiques abordées sont déterminées par les réalités des participants et propres à la dynamique du groupe en question. Cette année, l'une des animations portait sur les valeurs laïques et les activités de Bruxelles Laïque. En fin d'animation, des questions et demandes concrètes sont apparues : Comment s´inscrire à la boutique d´emploi ? Qui contacter pour une médiation de dettes ? Comment organiser une cérémonie laïque ? Je suis musulmane et je suis laïque... Lors des ateliers, certains apprenants se comportaient de façon ségrégationniste vis-à-vis des apprenantes. Ces situations discriminatoires ont permis d'entamer des débats en interne et de finalement mettre sur pied des animations thématiques sur la question du genre « Fais pas ton genre ». Plus particulièrement, les événements nationaux tels que l'absence de gouvernement fédéral, la crise socio-économique, la politique d'intégration menée… et l'actualité mondiale comme le printemps arabe, les changements climatiques, la problématique des réfugiés ont favorisé le débat et permis de faire connaître les actions menées par Bruxelles Laïque et les valeurs qu'il défend comme de construire une société juste, égale, solidaire, garante de la dignité de la personne,

de prôner la liberté d'expression, de pensée et les droits humains et soutenir les actions de citoyenneté et d'émancipation des individus…

Pour aider les personnes touchées par les discriminations et surtout les personnes handicapées, la régionale de Namur a mis en place un module « Différent-e, moi ? » qui permette de mieux se rendre compte des situations liées au handicap mais également d'intégrer ces personnes aux activités proposées par la régionale, entre autres de participer au Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs (Mangrove) et aux rencontres-débats. Le cycle comprenait un spectacle de théâtre action, un atelier de sensibilisation aux handicaps, des animations, une table ronde, une projection-débat et une rencontre débat intitulée « handi-cap ou pas cap ? » La plupart du temps, ce sont des personnes porteuses de handicaps qui ont témoigné de leur expérience et de leur manière de vivre ce handicap au quotidien ou dans leur milieu professionnel.

Égalité de genre

Comme chaque année, la régionale de Namur a zoomé sur la situation des femmes. Avec l'exposition de Christophe Smets et de Céline Gautier « Regards sur la pauvreté des femmes », le CAL Namur a voulu sensibiliser aux situations de pauvreté souvent encore mal connues et démontrer l'envie pour ces citoyennes les plus pauvres de préserver leur dignité. En complément de cette exposition, plusieurs animations-rencontres ont mis le doigt sur les conditions difficiles d'accès à la culture, au travail, au logement… mais également sur la honte éprouvée à être pauvre. La régionale invitait à porter un regard différent sur la pauvreté. Une autre rencontre mettait en lumière le travail des « invisibles ». Ces femmes qui sont dans un emploi précaire et non reconnu et qui gagnent parfois moins qu'une allocation de chômage ou d'intégration.

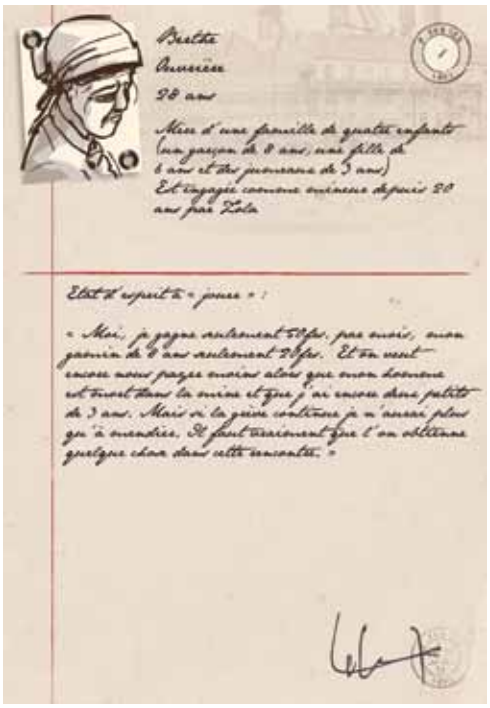

Pour sa part, le Relais de Mouscron a collaboré avec la Maison de la laïcité de Mouscron pour programmer les « Midis de la Laïcité ». Le but est d'interpeller et de débattre avec les citoyens sur des sujets de société. Le premier Midi de la Laïcité évoquait l'image de la femme dans les médias. La perpétuation des inégalités et des discriminations entre les femmes et les hommes dans les médias ont suscité de vifs débats.

Pour le mouvement laïque, l'inscription obligatoire d'espaces d'échanges et d'informations sur la vie sexuelle et affective reste, aujourd'hui comme hier, un combat majeur de santé publique et d'éducation à la citoyenneté. Refuser d'envisager la sexualité comme un comportement somme toute naturel et partagé par tous tend à perpétuer une discrimination millénaire envers les filles et à enfermer les garçons dans des rôles assignés dont les effets sont néfastes. L'OMS et l'ONU insistent aussi sur le rôle indispensable de l'éducation à la sexualité non seulement pour donner des informations sur la contraception ou les IVG mais aussi pour aborder des thèmes qui touchent les jeunes. Aujourd'hui encore, en Belgique, les indicateurs qui concernent la vie affective et sexuelle des jeunes sont dans le rouge : grossesses précoces en hausse, violences dans les jeunes couples, absence de contraception, idées fausses sur la transmission du virus du Sida… Les jeunes confrontés à ces difficultés ont alors moins de chances d'acquérir une formation qualifiante et de pouvoir s'épanouir dans un projet de vie. À ce sujet, il reste à faire évoluer les mentalités. Le Centre d'Action Laïque a tenté de sensibiliser les professeurs de primaire, les élèves de secondaire, les futurs diplômés en psychologie mais également le grand public notamment par des conférences-débats sur le thème. De son côté, le CLAV a réalisé un reportage intitulé « Faut-il autoriser les cours d'éducation sexuelle à l'école ? ».

Prôner l'interculturalité

La régionale de Picardie a toujours mis en avant l'apport positif des populations migrantes. Depuis 2009, elle a mis sur pied avec la compagnie de théâtre forain « Les nouveaux disparus » un ensemble de manifestations intitulées « Cités métisses, cultures multiples ». Le but étant que les habitants de quartiers populaires de La Louvière, Jemappes, Colfontaine, Saint-Ghislain et Tournai aillent à la rencontre d'autres cultures. Cette année, c'est le spectacle *La Maroxelloise, agence de voyages* qui a été présenté à Baudour, Tournai, Mouscron et à Bois-du-Luc. Un voyage qui retrace les aléas d'un retour au « bled » et illustre la double appartenance culturelle. En avril et mai de cette année, la régionale a proposé, à Baudour, la projection du documentaire *La couleur du sacrifice* réalisé par Mourad Boucif qui dépeint les conséquences passées et actuelles de personnes issues des anciennes colonies françaises, « les soldats indigènes » dans leur participation à la Seconde Guerre mondiale. À Tournai, se sont déroulées des activités musicales, culinaires et artistiques avec, entre autres, la musique festive, colorée, dynamique et rock'n'roll de l'orchestre international du Vetex. À Bois-du-Luc, a été présenté le spectacle *Metis-Sons nous ?* créé notamment par les jeunes du quartier et mêlant théâtre, musique et danse. À Mouscron a eu lieu un repas métissé suivi d'un défilé de vêtements de seconde main, d'un spectacle de funambules et d'acrobates, d'un parcours de sensibilisation au handicap, d'improvisations et de concerts. Ces activités ont mélangé 4350 personnes. Ce projet s'est fait en partenariat avec plus d'une soixantaine d'associations, de communes et de comités de quartier.

En plus de proposer des services individuels, le Relais de Mons conçoit des projets de développement communautaire. Ceux-ci tentent de valoriser le métissage culturel, le vivre ensemble où chacun, quelle que soit son origine, puisse exprimer et valoriser ses spécificités et ses compétences et accède à la citoyenneté. Une dizaine de femmes issues de l'immigration se sont penchées sur un moment important de leur histoire, l'ont illustré par un objet, un lieu, un portrait et l'ont commenté. Au final, est née une exposition qui pose un regard sur les femmes migrantes vivant en Belgique.

Le Relais de Mons a notamment été désigné comme le service pouvant recueillir la parole de parents migrants. Il a donc été amené à réaliser une Recherche Action Participative sur les questions de parentalité des populations migrantes. Les résultats de cette recherche ont été rassemblés dans une publication *Être parents migrants à Mons Borinage, qu'est-ce que ça veut dire pour vous ?* qui a été présentée le 8 décembre 2011 par les « familles-témoins » aux échevins des communes de Mons et du Borinage chargés des matières d'éducation et de petite enfance.

projet politique
Démocratie
5.9.
N

4. Affirmer un projet politique : la démocratie

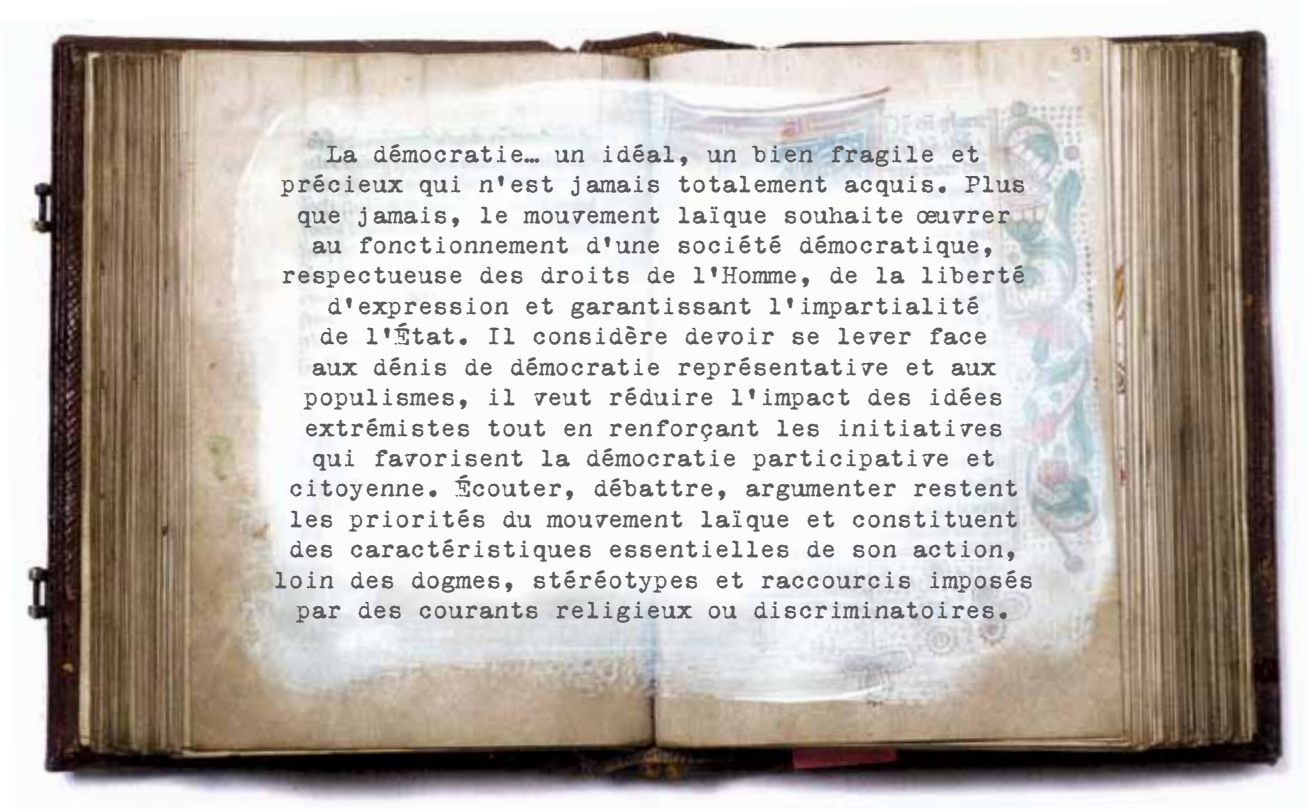

4. **Affirmer** un projet politique : la démocratie

Un comité de vigilance démocratique

Dans son éditorial d'*Espace de Libertés* d'octobre 2010, le président du CAL, Pierre Galand, lançait un cri de ralliement aux démocrates de ce pays. Il les appelait à redoubler de vigilance face aux coups de canif portés à notre modèle démocratique par des puissances aux motivations bien éloignées des idéaux de bien commun qui sous-tendent notre conception de la démocratie. Reçu 5 sur 5 par une série d'associations du nord et du sud du pays : mutuelles, syndicats, associations culturelles et citoyennes se sont réunis mensuellement pour publier, en septembre dernier, un manifeste présenté symboliquement dans les locaux du Parlement.

Aujourd'hui encore, bien des acquis sociaux ou tout simplement citoyens sont menacés par les mesures d'austérité liées à la crise économique et financière, et le comité entend nourrir le débat comme socle de résistance au délitement de ce que beaucoup considèrent comme la norme. « Rien n'est jamais acquis à l'homme », disait Aragon. Même les droits pour lesquels certains ont donné leur vie. En leur nom et au nom des générations futures, le comité s'est engagé à pérenniser le modèle démocratique et social dont nos générations ont profité. Le comité a pris notamment position contre le marché transatlantique qui présente bien des dangers pour les droits humains que sont la vie privée, la justice, la liberté d'entreprendre…Il a aussi manifesté le 2 décembre contre la politique d'austérité. Dans les mois à venir, outre la nécessité de doter le comité de vigilance démocratique d'outils concrets et essentiels pour son développement comme un site internet, le comité de vigilance démocratique compte bien investir le chantier de la gouvernance européenne et jouer pleinement son rôle d'observatoire pour dénoncer les atteintes à notre démocratie qui pourraient, par exemple, découler de l'application de l'accord de gouvernement fédéral. Un homme a inspiré la formation de ce comité de vigilance démocratique : Stéphane Hessel.

L'homme indigné et engagé

Le Centre d'Action Laïque a pris l'initiative d'inviter durant 48 heures, Stéphane Hessel, un homme dont l'histoire est peu banale : ancien résistant, co-auteur de la Déclaration des Droits de l'Homme des Nations Unies en 1948, militant anticolonialiste, pionnier de l'ONU. Cet homme a survécu à la torture et aux camps et malgré les événements tragiques de sa vie, il a lutté constamment contre la haine. Qui mieux que lui pouvait transmettre au public venu nombreux l'écouter à l'ULB, les idéaux de liberté, d'égalité, de fraternité, de justice sociale ? Qui mieux que lui pouvait témoigner de son passé de résistant lors d'une rencontre avec des jeunes aux Territoires de la Mémoire ?

Stéphane Hessel incarne et revendique un « civisme mondial ». Âgé de 93 ans, il ne se résigne pas. Il est de tous les combats des droits de l'homme à l'environnement, de l'aide au développement à l'équité dans la répartition des richesses. Il a toujours été dans le courant qui allait dans le sens de la paix et de la coexistence entre les peuples.

Toute son existence, il a porté haut et fort le message humaniste et internationaliste qui fut celui des pionniers de l'ONU. Les droits de l'homme sont pour lui l'arme de pacification massive. Européen et anti-colonialiste convaincu, Stéphane Hessel n'a cessé de dénoncer les injustices. Défenseur infatigable des démunis sociaux, des sans-papiers, des mal-logés, des populations bafouées dans leurs droits légitimes.

En 2010, il publie un opuscule *Indignez-vous* d'une trentaine de pages devenu en un temps record un best-seller dans lequel il dénonce les revers de notre société moderne, les écarts de richesses grandissants, le manque d'humanité. Selon lui, ne pas s'indigner, c'est accepter l'indifférence, la résignation, la perte de son éthique. Stéphane Hessel veut transmettre ce qui a procédé à son engagement comme en 40 dans le maquis. Selon ses propres termes : « *résister, c'est précisément se dire que l'Histoire est une création permanente des sociétés humaines. Les hommes sont capables de changer le déroulement de l'Histoire, c'est ça leur création de citoyens responsables* ». Pour Stéphane Hessel, il nous appartient toujours aujourd'hui "*de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers: pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis*".

Les caméras de Canal CAL et du CLAV l'ont suivi lors de son marathon de 48h.

Séparer l'Église de l'État

Séparer le religieux du politique et œuvrer pour sa nécessaire soustraction à l'emprise de dogmes quels qu'ils soient sont les fondements de tout régime démocratique et reste bien entendu un objectif fondamental du mouvement laïque. En 2011, le CAL a poursuivi son action de sensibilisation sur ce thème. Il a réédité et diffusé largement les brochures didactiques publiées en 2010, qui traduisaient en langage simple et direct les positions prises par le CAL en matière d'extériorisation des signes et pratiques liées à l'appartenance convictionnelle.

LA SÉPARATION
Séparons-nous. — Je garde vos biens.

Le CAL a également décidé de préparer la relance du dossier politique en confiant à des experts universitaires l'approfondissement de l'argumentation juridique concernant notamment la neutralité des agents publics et a préparé la segmentation de la proposition de loi Mahoux et consorts. Rappelons que cette proposition de loi a fait l'objet d'une campagne de dénigrement démesurée de la part de certains partis politiques qui a conduit à un blocage parlementaire du dossier.

L'année écoulée a permis d'élaborer de nouvelles propositions de textes législatifs qui ont été adoptés par le conseil d'administration, moyennant quelques adaptations. Le dossier ne manquera pas de connaître un nouveau développement politique afin de faire redéposer des propositions de loi, de décret ou d'ordonnance tant au niveau fédéral que des entités fédérées.

Déconstruire les mythes, concrétiser les utopies

Politique et artistique, métissé et créatif, festif et subversif, le Festival des Libertés mobilise, chaque automne, toutes les formes d'expression pour témoigner de la situation des droits et libertés dans le monde, alerter des dangers qui guettent, rassembler dans la détente, inciter à la résistance et promouvoir la solidarité. En 2011, le Festival des Libertés a invité le public bruxellois et liégeois à interroger les fausses croyances, les utopies contemporaines telles que le culte de la performance, de la transparence, du bonheur à tout prix et a appelé à l'engagement. Par l'image, la parole, la musique, le spectacle, le documentaire, le festival a remis au goût du jour la force mobilisatrice des utopies, celles qui permettent de reconquérir les imaginaires et de raviver les espoirs mais sans détourner de la réalité. Ces utopies concrètes qui déclenchent le passage à l'acte, guident l'action et transforment le présent. Les documentaires programmés ont dressé un inventaire révoltant de l'oppression des peuples, des ravages de la misère, de l'hypocrisie des religions, des violations faites aux droits humains mais ont également mis en lumière les résistances et les combats pour plus de démocratie… Les festivaliers ont également pu discuter des alternatives à l'économie libérale, du printemps arabe, de la liberté de circulation, de l'injonction au bonheur, de l'aliénation au travail…

« Votez et luttez contre les idées d'extrême droite »

Dans le cadre de sa campagne d'éducation permanente de lutte contre les idées d'extrême droite, la régionale du Brabant wallon, en collaboration avec les Maisons de la Laïcité Hypathia, Condorcet et d'Alembert ainsi qu'avec la FAML de Nivelles, a présenté le cycle « Le Populisme est-il soluble dans la démocratie ? ».
À la lecture des programmes des partis populistes européens, il apparaît de plus en plus clairement qu'ils se situent à la droite extrême de l'échiquier politique. Tel fut le message délivré lors des diverses activités organisées. Parmi celles-ci un ciné philo avec la projection du film *Le caïman* de Nanni Moretti ; un vin philo introduit par Manuel Abramowicz, auteur d'essais politiques sur l'extrême droite et qui dirige ResistanceS.be, la webzine de l'Observatoire belge de l'extrême droite ; une conférence intitulée « Populisme et médias » donnée par Marc Vanesse, ancien journaliste au *Soir* et professeur à l'Université de Liège et enfin, une conférence « Le populisme : de l'origine à sa péjoration » de Richard Lorent, sociologue et auteur de *L'antipolitisme. Les mots piégés de la politique.*

Triangle Rouge
Les idées d'extrême droite sont toujours inacceptables

Regard laïque sur l'univers carcéral

Conscient d'aller à contre-courant des mesures actuellement prises pour les prisons et autres lieux d'enfermement, le CAL poursuit délibérément son action de sensibilisation des citoyens et du monde politique à la nécessité d'adopter au plus vite une politique pénitentiaire réductionniste. Au cours de cette année 2011, le CAL a continué à plaider pour que l'accent soit mis sur la prévention et non sur le renforcement de notre système carcéral actuel qui participe tout au contraire à la fragilisation de l'ordre public.

Le travail collectif mené par le groupe de travail « Enfermements », créé à l'initiative du CAL, a conduit à la rédaction et à la publication d'un nouvel « Outil de réflexion », *L'enfermement : un choix de société en question*. Cet ODR vise à mieux comprendre pourquoi et comment le système carcéral belge heurte de front les valeurs laïques et conduit à demander la mise en place rapide d'alternatives durables et significatives. Il rassemble des contributions riches en informations pertinentes notamment sur l'histoire de la prison, l'action du mouvement laïque dans le secteur, les conditions de détention mais aussi évoque des pistes intéressantes pour lutter contre la surpopulation carcérale et pour adopter une politique pénitentiaire réductionniste. À l'occasion de la sortie de l'ODR, une conférence-débat a été organisée sur ce thème au Point Info Laïcité avec comme invités, Gérard de Coninck, un ancien directeur de prison et Florence Dufaux, une criminologue spécialiste de la question.

Le CAL a également rédigé une note d'analyse politique sur l'exécution du Master Plan prisons

2008-2012-2016 mis en oeuvre par les ministres de la Justice successifs et sur la politique pénitentiaire que le gouvernement fédéral compte mettre en place. Cette note fera l'objet d'une large diffusion notamment au sein du monde judiciaire et politique en 2012.

Sans oublier le travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser que ce soit dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'aide morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation.

Du travail de terrain entre les murs de la prison à la participation à des coordinations ou groupes

de réflexion, en passant par la sensibilisation du public, le CAL Luxembourg poursuit son travail d'aide à la réinsertion, de soutien, de dynamisation de la bibliothèque, de réduction des risques pour les consommateurs de drogues, de mise sur pied de comités de concertation entre détenus et directeurs. La régionale, en collaboration avec le Service Laïque d'Aide aux Justiciables de la province du Luxembourg, a fait tourner son exposition « Clair et Obscur », un outil de sensibilisation particulièrement fort. Celle-ci propose aux visiteurs de découvrir quelques pièces d'une prison. Le parcours retrace le quotidien du détenu et son cheminement vers la sortie. Le détenu y est présenté sous toutes ses facettes.

Partant du postulat que l'enfermement n'est pas compatible avec le respect de la dignité et des droits de chacun ni avec les prétentions démocratiques de notre société, la régionale de Bruxelles Laïque a proposé le colloque « Pour des alternatives à l'enfermement ». Celui-ci a rencontré un vif succès auprès du public venu nombreux. Quatre types d'enfermement étaient ciblés : la détention carcérale, l'enfermement des mineurs délinquants, la détention administrative des étrangers et l'enfermement psychiatrique. Les participants, dont bon nombre d'acteurs judiciaires, ont été invités à se distancier du système existant, à remettre en question les idées acquises, à innover et à imaginer des réponses constructives face aux difficultés posées par l'enfermement. Les trois exposés introductifs ont permis de synthétiser les problèmes et la nécessité de trouver des alternatives à l'enfermement. Ensuite les quatre ateliers menés par un praticien ou un chercheur ont proposé des alternatives concrètes. Le débat s'est ouvert sur ces nouvelles propositions et en fin de colloque, des pistes de réflexion et d'action ont été dégagées.

Pour sa part, la régionale de Charleroi a eu envie de s'adresser aux élèves de 5e et 6e primaires et déconstruire les préjugés sur la vie en prison grâce à un témoignage d'une expérience professionnelle en milieu carcéral et à l'animation « Prison : entre mythe et réalité ». Ce fut aussi l'occasion de partager et d'analyser avec eux les prises de position du CAL sur l'enfermement.

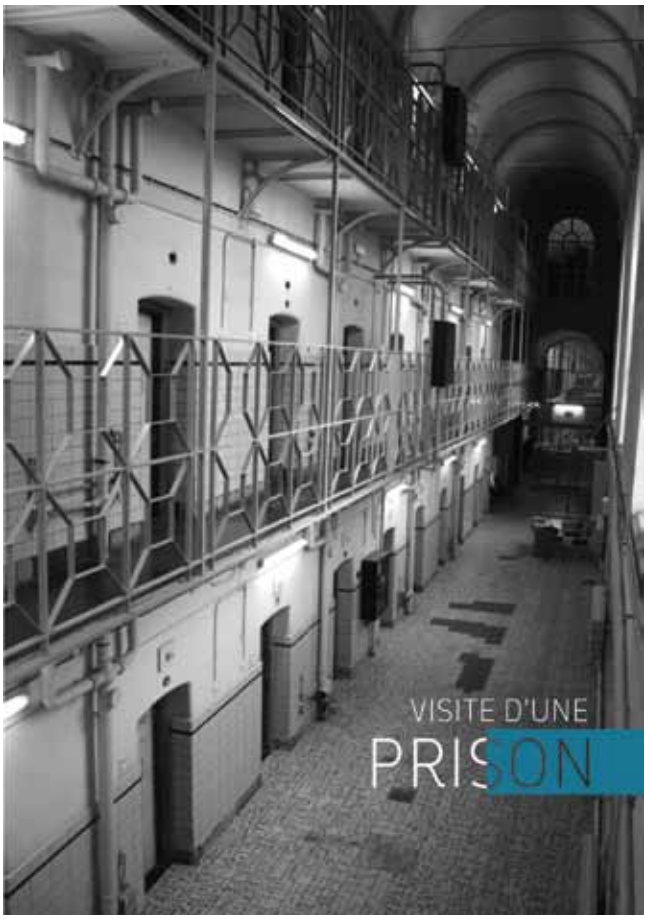

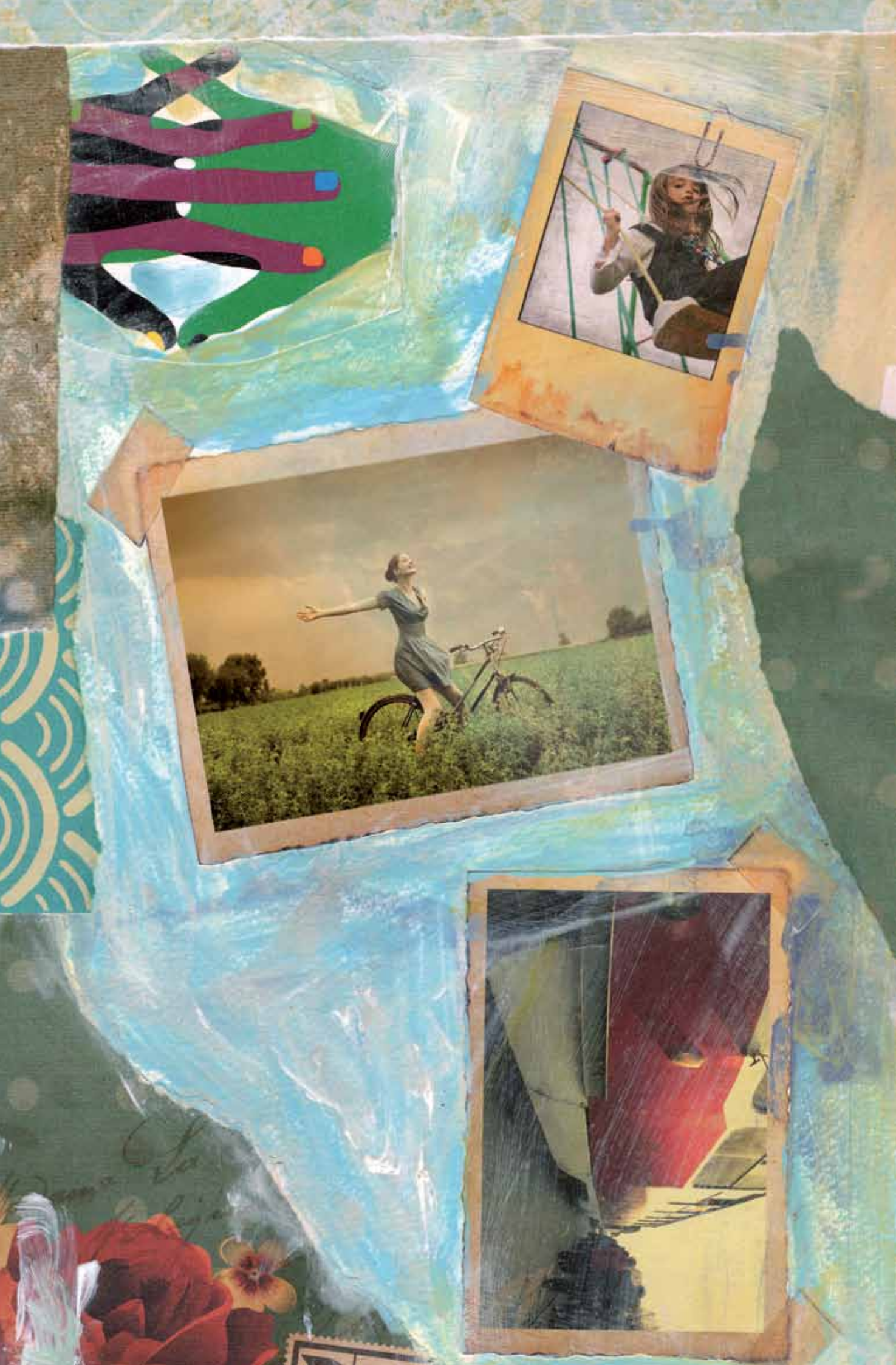

5. Construire l'émancipation

5. **Construire** l'émancipation

Sur le terrain, la régionale du Luxembourg a investi des lieux où le terme d'émancipation a perdu tout son sens. Les maisons de repos et de soins tout comme les prisons restent bien trop souvent des lieux de parcage. Pour y remédier, les délégués laïques ont développé des actions de sensibilisation et des projets qui visent l'émancipation et la prise de conscience des personnes âgées et des détenus. Citons les projets intergénérationnels, les moments de lecture et les groupes de parole dans les maisons de repos et dans les prisons. En novembre, le CAL Luxembourg a abordé l'usage de l'alcool et de médicaments en maison de repos sous le thème : le plaisir et les assuétudes.

Garantir une école publique de qualité

Dans son plan stratégique, le CAL s'inscrit résolument pour une école publique garante de l'égalité, la solidarité et la démocratie formant des citoyens libres, autonomes, émancipés. Le CAL s'est mis à l'écoute de tout projet allant dans le sens d'une transformation des réseaux d'enseignement en un réseau unique, public, pluraliste et neutre. C'est dans cette perspective que le CAL a poursuivi son investissement au sein du CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'École Publique) constitué de onze associations.

Au terme d'un long travail de réflexion et de collaboration, une brochure intitulée *Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants* a été éditée en 2010. Elle propose 18 grands principes à mettre en œuvre afin de rendre l'école plus égalitaire et résolument officielle. Pour rappel, la brochure développe un projet ambitieux en matière de réforme de l'enseignement. Afin d'éviter les phénomènes néfastes de concurrence entre réseaux et la marchandisation de l'enseignement, le CEDEP propose de rassembler tous les réseaux d'écoles subventionnées par l'autorité publique en un seul réseau de service public. Dans ce cadre, l'enseignement serait totalement neutre et gratuit. Le CEDEP propose également que l'enseignement soit davantage adapté aux élèves par le dépistage précoce des difficultés, par une remédiation personnalisée et un soutien spécifique aux élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment le français. Développer une évaluation positive, tendre vers la suppression de redoublement et adopter un tronc commun jusqu'à la fin du second degré, sont autant d'objectifs que le CEDEP entend mettre en oeuvre. Enfin, valoriser réellement l'enseignement professionnel et faire en sorte qu'une véritable mixité sociale existe dans nos écoles, sont des priorités pour que l'enseignement soit un véritable outil d'émancipation sociale. Cette année, le CEDEP a continué à diffuser ses idées et a mis en place un chantier important sur la formation initiale et continuée des enseignants. Dans sa brochure, le CEDEP avait pointé l'urgence de revaloriser la profession d'enseignant et d'améliorer le niveau de formation des futurs enseignants. Il demande une formation universitaire pour tous les enseignants. L'un des objectifs est que la formation initiale et continuée soit organisée par un centre de formation communautaire, moteur de la transformation et de l'unification de notre système scolaire. Actuellement, le CEDEP travaille à l'autonomie des établissements scolaires. Il s'agit de la onzième proposition de la brochure qui énonce une distribution des rôles plus claire et efficace entre les responsables des établissements scolaires et les autorités de tutelle.

Cours de morale et "Sciences en Scène"

A propos du cours de morale, le site internet www.profsdemorale.be continue à être alimenté. Il s'agit d'un espace d'échanges, d'offres d'emploi et de documentation pour les professeurs de morale. Le chantier « cours de morale » qui avait été initié en 2009 se poursuit. Une réflexion a été engagée face à la proposition de la ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet de tronc commun pour les cours philosophiques. Le CAL défend ses positions au sein du Conseil Consultatif Supérieur des Cours Philosophiques (CCSCP).

Par ailleurs, le concours "Sciences en Scène", encourage l'accès aux sciences pour les jeunes et met en avant le savoir-faire, l'enthousiasme et le dynamisme des écoles officielles. Il est organisé, pour la neuvième année consécutive par le CAL, en collaboration avec la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel) et la LEEP (Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente). L'édition 2011 était dédiée aux écoles maternelles et primaires de l'enseignement officiel. Une dizaine d'écoles ont participé. Trois sélections régionales ont été organisées, à Bruxelles, à Tournai et à Seraing. Les cinq écoles sélectionnées ont présenté leur spectacle lors de la finale qui a eu lieu le samedi 2 avril 2011 au théâtre Wolubilis. Le spectacle « Alice et le cycle de l'eau » de l'école communale de Harzé

a conquis le jury, faisant remporter à cette classe de 21 élèves de 3e primaire le premier prix, un week-end à Boulogne-sur-Mer ainsi que le prix du message citoyen. Le public venu nombreux, la qualité des représentations, l'aisance et le savoir-faire des jeunes, la motivation des enseignants étaient cette fois encore au rendez-vous.

La Fabrique de Soi et le tutorat

La Fabrique de Soi, l'école des devoirs de Tubize, a souhaité adapter son offre de services aux nouvelles réalités scolaires. Le parcours scolaire est, de plus en plus tôt, émaillé de difficultés et en bout de course, c'est l'échec. La Fabrique de Soi a donc mis sur pied le tutorat, espèce de coopération scolaire. Forte de ses 10 ans de fonctionnement, l'équipe de la FdS a un bon fichier d'anciens élèves qui « s'en sortent plutôt bien à l'école » et qui peuvent apporter leurs connaissances et leurs méthodes d'apprentissage à d'autres, plus jeunes, et en échec scolaire. Durant une année scolaire, les jeunes tuteurs s'engagent à minimum deux séances d'une heure par semaine et à une semaine de stage lors des congés de printemps. Le tutorat a lieu dans les locaux de la FdS sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Des ateliers de soutien à la réussite

Bruxelles Laïque propose un service d'accompagnement scolaire. La majorité des élèves « accompagnés » viennent de milieux fragilisés et pour beaucoup d'entre eux sont des primo-arrivants. Deux écoles supplémentaires se sont ajoutées aux huit écoles précédentes: une école primaire de Schaerbeek pour travailler avec les enfants primo-arrivants dans le cadre d'un atelier théâtre et une école secondaire à Molenbeek pour aider à l'apprentissage du français et des mathématiques. Grâce au soutien des enseignants, des médiateurs et/ou des autres acteurs de terrain, une meilleure communication entre la direction, les animateurs et les enseignants a été établie et un bon suivi des ateliers a été assuré. Les participants aux ateliers étaient motivés et des résultats positifs ont été engendrés. Malheureusement, vu le taux de décrochage élevé en Région bruxelloise et malgré la mise en place d'actions concrètes, un réel changement n'a pas encore été observé au niveau des problèmes scolaires et du taux d'échec. Bruxelles Laïque entend continuer à agir et à promouvoir des actions qui responsabilisent chaque individu quant à son niveau de participation et d'implication à l'école et dans la société.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, un quartier où il fait bon vivre ensemble », Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves et de lutter contre l'inégalité des chances car, sans intervention complémentaire, aucun enfant ne serait orienté vers l'enseignement général au terme de la 6e primaire.

Les Ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de l'échec scolaire. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. L'enfant se rend à l'Espace Laïcité pour y aborder sa matière dans un cadre valorisant, encadré par un animateur. En 2011, 45 enfants ont été soutenus ce qui constitue un peu plus de la moitié de la population primaire de l'école.

Voyage au centre de l'info : éveiller l'esprit critique

En mars, l'Espace Laïcité de Waremme a accueilli une exposition originale, créée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, intitulée « Voyage Au Centre de L'Info ». Il s'agissait de proposer un regard éclairé, critique et participatif sur les médias de masse que sont les journaux, la radio, la télévision et Internet. Articulée autour de ces quatre médias, le visiteur était amené à s'interroger sur l'importance du point de vue dans le traitement et la production d'informations, par une « mise en scène » originale, baignée d'une esthétique rétro-futuriste que l'on croirait tout droit sortie d'un roman de Jules Verne.

Plusieurs niveaux de lecture sont proposés : une lecture chronologique, événementielle, structurelle, mais aussi une lecture active où le visiteur se fait acteur de l'information. Cette exposition a également mis le doigt sur le fait qu'au fil du temps, les technologies ont fortement évolué, les canaux se sont multipliés, l'information est omniprésente et multiforme, mais qu'en fin de compte, les mécanismes qui régissent l'information, de sa propagation à l'importance du point de vue et de la rumeur, ont très peu changé.

Cette initiative qui a accueilli des groupes de tous âges a démontré combien les médias suscitaient le débat et ne laissaient pas indifférents. Un état de fait qui a

permis d'alimenter des débats riches, engagés et utiles entre des citoyens venus d'horizons forts différents.

Ce fut également l'occasion, lors d'une table ronde, d'entendre le point de vue de François Colman, chercheur en science de l'information à l'ULg, et Bernard Hennebert, citoyen-acteur, qui n'ont pas manqué de rappeler que l'aventure médiatique peut aussi être vécue par les citoyens. Finalement, cette exposition, qui voyage aux quatre coins de la Wallonie lors de la saison 2011-2012, semble pleinement remplir sa mission : informer, initier le débat et alimenter la réflexion des uns et des autres.

En partenariat avec la Confédération Parascolaire, la régionale de Charleroi a amené les jeunes ayant fait leur fête de la jeunesse laïque et d'autres désireux de se joindre à l'animation « jeunes journalistes citoyens » à s'engager progressivement dans la vie sociale de la cité et à décortiquer l'information portant sur les thèmes de société et d'actualité par l'utilisation d'un média, à savoir le micro-trottoir. Par ailleurs, l'animation « internet, nouvelle puissance politique » qui s'adressait aux élèves de 5e et 6e secondaires a mis en évidence l'impact de l'immédiateté de l'information, les rapports de force entre Google et les États, le lobbying, la mondialisation… L'animation « Jeunes et traçabilité à l'heure des TIC » voulait faire prendre conscience du fait que tout surf sur le net pouvait être retracé et souvent avec la participation insouciante mais active du jeune surfeur. « Plaisir par les TIC : entre dépendance et cyber-addiction » a sensibilisé les jeunes aux notions de plaisir et dépendance et les a outillés pour faire face aux possibilités d'addiction, pour décoder l'univers des médias sociaux virtuels et mieux en déjouer les pièges tout en exploitant mieux les nombreux avantages.

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Dans toutes les formes d'intervention qu'il peut déployer sur le terrain, le conseiller tente d'offrir aux jeunes un « espace de liberté » où la parole peut être formulée et entendue sans crainte de jugement. Cela implique une démarche libre-exaministe et un respect mutuel. Les relations qui se nouent et les échanges sont basés sur la confiance et la confidentialité. Il faut savoir que les conseillers laïques ne rédigent pas de rapport et ne sont mandatés par aucune juridiction, ils ont donc l'opportunité d'avoir un contact authentique avec ces jeunes. L'objectif est de les aider à se reconstruire, à retrouver confiance en mettant l'accent sur leurs aptitudes positives et constructives. Il est également souhaitable de leur faire redécouvrir le goût du jeu et le sens du plaisir.

Selon les sections, le travail du conseiller consiste soit en une aide à la gestion du stress induit par un

séjour en IPPJ et par l'incertitude quant à l'avenir (prolongation du placement par le juge, retour en famille, réorientation du jeune vers une autre section ou vers le milieu résidentiel) pour les jeunes placés pour une période d'observation de 15 jours. Soit en entretiens individuels en section fermée. Soit encore, en activités diverses et permanences pour les jeunes placés en section éducation pour une période allant de trois à six mois, voire plus.

Le Centre d'Action Laïque a édité à l'intention des directions d'IPPJ ainsi que de l'administration et des acteurs de l'aide à la jeunesse, un rapport qui couvre les activités réalisées entre 2008 et 2010. Il comprend également des conclusions et des pistes qui permettraient d'améliorer le résultat du travail fourni en IPPJ en faveur des jeunes qui y sont placés et d'optimaliser les actions qui y sont menées par les conseillers laïques.

Des groupes de parole et d'échange

Dans le Brabant wallon, le café philo « Paroles » est un rendez-vous hebdomadaire qui donne la parole à ceux qui en ont le plus besoin et le moins souvent l'occasion, parce qu'ils sont fragilisés, parce qu'ils sont marginalisés, exclus du débat de société. Il s'agit de leur offrir, pour un moment, une structure de vie sociale « normale » fondée sur l'échange et la communication, mais aussi de prendre le temps de réapprendre à penser, à oser prendre la parole en public. La discussion s'ouvre sur des sujets concrets, sans tergiversations philosophiques, dans le respect de la parole de chacun en posant un regard critique sur sa vie et sur le monde en général. La parole est une première manière de changer les choses, d'apprécier la reconnaissance de ses pairs et de tendre vers une certaine autonomie et reconstruction. Depuis septembre 2011 et en collaboration avec la Fédération d'Assistance Morale aux Détenus, 12 animations se sont déroulées en milieu carcéral à la prison de Nivelles et d'Ittre. Pour chaque animation, 14 détenus étaient présents.

À Namur, les cafés-concerts d'idées donnent la parole aux détenus sur des sujets de société ou leur permettent de poser un regard critique sur leur propre vie et sur le monde en général. Un partage de savoirs, de valeurs, d'idées, qui redonne confiance et qui rapproche de la vie en société. Chaque participant s'engage à respecter la charte qui énonce clairement les règles.

À Charleroi, des cafés philos ont offert un espace de liberté et de convivialité où chaque participant peut s'exprimer sur des thématiques telles que la philosophie, l'origine de l'homme, la connaissance de soi, le secret, la tolérance, l'engagement citoyen… Toujours en prônant la méthode libre-exaministe.

C'est sur le thème du plaisir et de la liberté que la régionale de Charleroi a amené les 3e et 6e secondaires à questionner les facteurs familiaux, religieux et culturels qui entravent ou facilitent la liberté et le plaisir dans la vie relationnelle, affective et sexuelle.

mobilisation

habitants du quartier

citoyenneté

active

6. **Favoriser** une citoyenneté active

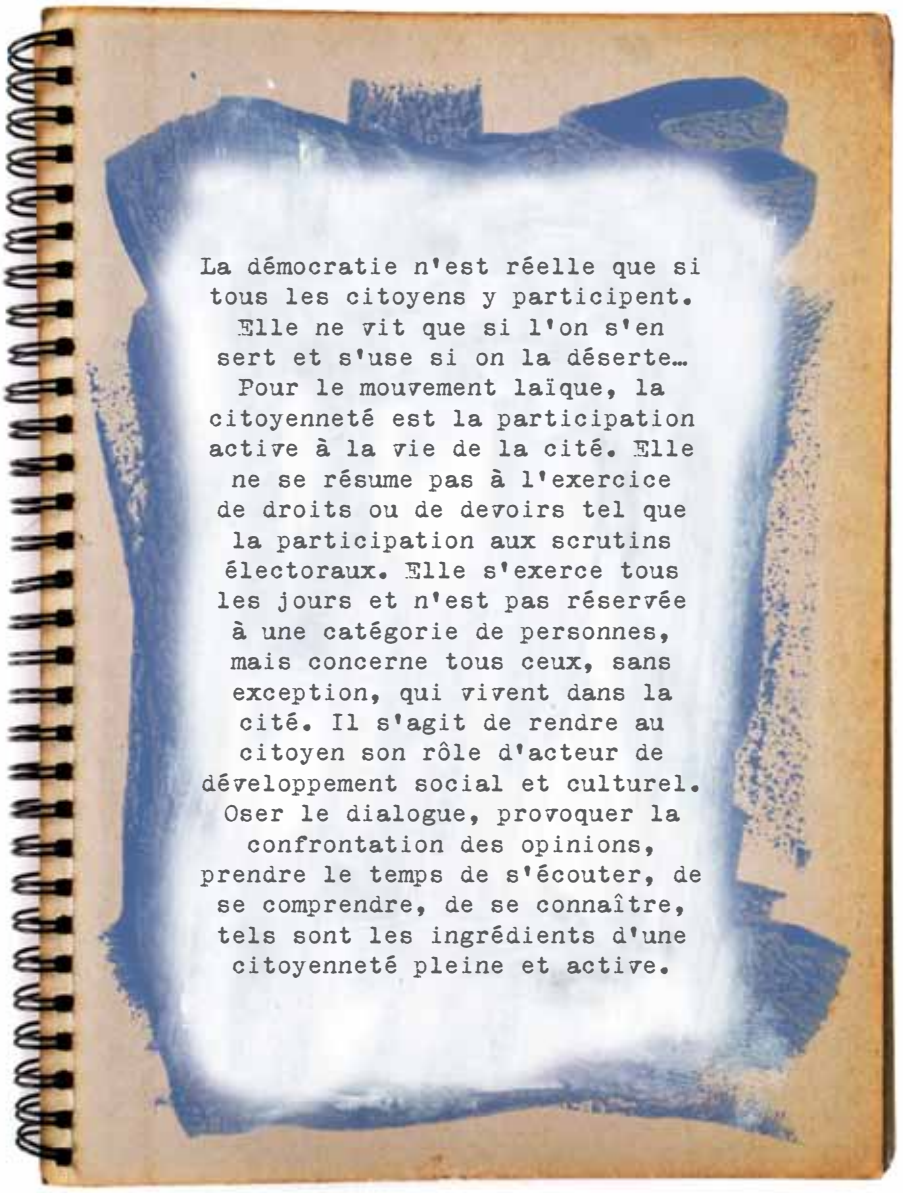

6. Favoriser une citoyenneté active

Au-delà de leur contenu thématique, toujours lié aux enjeux démocratiques et citoyens, les nombreux débats, conférences, rencontres ou forums que Bruxelles Laïque organise ont pour vocation première la promotion et la mise en œuvre d'une citoyenneté active. Celle-ci ne peut s'exercer que par une information pluraliste et de qualité permettant de recouper les sources et d'agir en connaissance de cause ; une formation/éducation autonomisante et permettant de comprendre les enjeux du monde ; l'interaction avec les autres citoyens et l'élaboration de revendications ou projets communs ; une culture du débat ouvert, contradictoire et respectueux permettant la confrontation des points de vue ; l'esprit critique et la pratique du libre examen animent toutes les démarches de Bruxelles Laïque.

Une voix dissidente

Cette année, une voix dissidente, un empêcheur de penser en rond, un esprit de résistance, Noam Chomsky s'est invité lors de deux rencontres en mars. La première conférence intitulée « Crise économique, guerre et transformation sociale » s'est ancrée de plain-pied dans l'actualité du printemps arabe et de l'intervention militaire occidentale en Libye. La seconde soirée a proposé un débat plus philosophique sous le titre « Raison contre pouvoir ». Jean Bricmont et Normand Baillargeon ont questionné Noam Chomsky sur ce qui leur semblait être des failles ou des paradoxes de sa pensée. Des thèmes tels que la raison face au relativisme culturel et intellectuel de la postmodernité, le rôle des intellectuels face à la propagande ou la censure médiatique et politique, l'élitisme d'une certaine pensée critique, la conciliation de l'engagement et de la lucidité…ont été soulevés. Ces deux soirées ont fait salle comble.

L'expression et la mobilisation citoyenne

Des citoyens, des chercheurs et quelques associations, dont Bruxelles Laïque, se sont rassemblés dans un collectif « Eau Water Zone » pour défendre l'eau en tant que bien commun. Quelle eau pour quelle ville ? C'est autour de cette question, et après la mise à l'arrêt de la station d'épuration nord de Bruxelles, que se sont inscrits les États généraux de l'eau à Bruxelles (EGEB). Dans ce cadre, Bruxelles Laïque a co-organisé plusieurs activités, dont le colloque, et accueilli les ateliers citoyens de préparation des EGBE. Un carnet de propositions « citoyennes expertes » a été remis aux autorités publiques.

La régionale de Liège a mis sur pied un projet d'éducation à la citoyenneté afin de sensibiliser près de 250 jeunes primo-votants à l'importance de voter et de poser un acte conscient et réfléchi par une meilleure connaissance de l'action politique et des institutions. Concrètement, cela s'est fait en deux étapes. La première consistait en une conférence-débat animée par Jérôme Jamin, politologue à l'Université de Liège. Il a brossé le paysage politique de la Belgique et a expliqué en quoi consistait la fonction publique. Ensuite le spectacle « Si… toyen m'était conté » était proposé pour ouvrir la discussion sur la notion de citoyenneté sur une base ludique. La seconde étape se basait sur des animations autour de l'exposition « Démocratie et fédéralisme en Belgique ». Une façon d'appréhender au mieux les institutions belges.

Une enquête effectuée auprès des bénéficiaires du service d'accompagnement et d'orientation du Relais de Mons a conclu au besoin de mieux connaître l'environnement politique, institutionnel et culturel de leur pays d'accueil et de les sortir de l'isolement. Plusieurs projets ont donc été mis en place pour aboutir à un accompagnement collectif des personnes migrantes. Il y a eu, par exemple, la visite des villes de Mons et de Bruxelles et de leurs institutions politiques

et publiques pour donner aux personnes étrangères les outils et les informations qui leur permettent de mieux décoder leur environnement et connaître leurs droits et devoirs. Des séances d'information ont porté sur la régularisation de séjour, sur l'apprentissage du français, sur l'accès aux soins de santé, sur les droits et les protections des personnes homosexuelles étrangères. Des ateliers de cuisine et des ateliers artistiques et ludiques « Arts et couleurs universels » ont favorisé l'épanouissement, la rencontre et l'échange. Plus d'une centaine de personnes migrantes se sont, de cette façon, insérées dans un processus collectif.

Pour que les jeunes de 7 à 12 ans puissent envisager la société de demain dans une construction commune, leur permettent de vivre les valeurs laïques, d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation, la coopération et surtout les éduque à la diversité et au vivre ensemble, Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, organise les « ateliers du mercredi ». À l'Espace Laïcité de Seraing, les activités hebdomadaires comprennent les élections démocratiques des responsables et assistants, les tâches journalières telles que l'animation audio, du sport, des jeux de coopération. Toutes les animations mettent en exergue les notions de fraternité, de progressisme, de liberté de pensée et d'expression, d'égalité, d'impartialité, d'épanouissement personnel… Mais c'est surtout à l'occasion des week-ends résidentiels que le projet envisage le « Libres, ensemble ». Cette année, les enfants ont vécu de très riches moments ensemble à Landenne, dans la ferme du chant d'oiseaux et au village de Sivry. Évidemment, ces activités sont ouvertes à tous, sans distinction de sexe, de culture ou de conviction. Cependant, l'équipe ne peut que regretter qu'aucun enfant « extérieur » au quartier du Molinay n'ait fait la démarche de s'inscrire. Si la question de l'ouverture aux différences est quasi considérée comme acquise au sein du groupe, celle de leur gestion reste l'essentiel du travail de l'équipe.

Toujours à Liège, le projet « Aux livres, citoyens ! » a porté cette année, sur les thèmes écologiques, économiques, des passages de frontières, de mémoire. Plus de 2600 personnes ont participé aux ateliers d'écriture et de lecture, aux expositions, aux rencontres d'auteurs, aux spectacles contés, à la composition de chansons…Et à quelques moments de création de cartes postales, de matinées ludiques intergénérationnelles, de publication d'un recueil de nouvelles, de réalisation d'un magazine sonore. Dans le cadre du projet « passages de mémoire pour un avenir meilleur », une rencontre intergénérationnelle s'est déroulée à la Bibliothèque de Malmédy. Les personnes âgées ont témoigné de leur expérience de résistance durant la guerre 40-45 et les plus jeunes ont participé à un atelier d'écriture sur le thème « Pour un avenir meilleur, je… » qui a permis de comprendre l'importance du « passage de mémoire » entre les générations.

« Palabres », le rendez-vous mensuel de la régionale du Brabant wallon, est un espace-temps de discussion et de libre expression citoyenne qui se veut réflexif mais non élitiste. Dans un monde de communication virtuelle, à la fois réducteur et de plus en plus complexe, il est bon de pouvoir revenir à la simple et authentique discussion entre personnes qui interpellent, interrogent et veulent partager le fruit de leurs réflexions dans un esprit d'ouverture et d'écoute. L'attitude critique, philosophique, consiste à remettre en question, sous un angle nouveau, des faits d'actualité ou d'histoire, de façon à ce que chacun puisse se forger sa propre opinion. Plus de 28 animations ont été organisées avec une moyenne d'une vingtaine de participants.

La régionale de Charleroi a fait découvrir le jeu « Poker citoyen » qui met en scène une situation de discrimination arbitraire. Les participants sont

ainsi amenés à réagir et à se rendre compte de leur comportement face à une situation injuste. Ils peuvent ensuite remettre en cause, les notions d'obéissance et de résistance et en évaluer les conséquences.

Flambo

L'action du CAL Brabant wallon est principalement tournée vers la jeunesse. En avril 2008, le Brabant wallon lance le site internet FLAMBO, destiné aux jeunes qui viennent de vivre la Fête de la jeunesse laïque en Brabant wallon et qui permet à la laïcité organisée de garder un lien avec ces jeunes.

Le Brabant wallon a poursuivi les stages FLAMBO, préparés et organisés avec la Confédération Parascolaire. En juillet et en août 2011, le thème était « Deviens webmaster ». Les participants ont notamment pu décortiquer un site web et la publicité sur internet, maîtriser les techniques de création d'un blog, s'initier à la critique de film, partager leurs idées, réaliser un projet commun et finalement présenter et diffuser leurs blogs.

En avril 2011, les stagiaires ont eu l'occasion de réfléchir à ce que représentait la publicité pour eux, à développer les arguments qui permettent de vendre un produit, à déconstruire et analyser différentes publicités papier, à détourner des affiches publicitaires, à réaliser un PowerPoint constitué d'images et de dessins montés.

Favoriser une consommation responsable

Depuis deux ans, le Relais de Tournai propose divers ateliers qui prônent les manières alternatives de consommer. Une démarche qui conscientise le consommateur, le pousse à davantage de responsabilisation et permet l'échange de savoirs. Dans ce cadre, l'idée d'obtenir un jardin partagé a jailli. Des rencontres citoyennes avec les habitants du quartier ont abouti à la visite de jardins, à des formations en jardinage, à l'élaboration d'une charte du jardin et au partage de parcelles de terre à cultiver ensemble au sein d'un quartier particulièrement précarisé. Un véritable partenariat s'est construit avec le Logis tournaisien, les jardins de Choiseul, la maison médicale du vieux chemin d'Ere et le service d'accompagnement et d'insertion sociale de la Ville de Tournai, tous ancrés dans le quartier populaire.

La régionale de Picardie Laïque a encore voulu sensibiliser au rapport entre la consommation au Nord et l'exploitation des ressources au Sud par le biais d'un café-midi citoyen et de la projection de deux films. *Green* qui invite le spectateur à accompagner les derniers jours d'une femelle orang-outan, victime de la déforestation en Indonésie et *La malédiction des ressources* qui relate l'impact du « pillage » des ressources naturelles du Sud par le Nord. Les échanges qui ont suivi ont permis d'insister sur l'importance d'agir au niveau individuel, en revoyant notamment notre façon de consommer au quotidien. Les comportements individuels ont des répercussions sur la collectivité et peuvent aboutir à un changement de société vers un monde plus juste et solidaire.

Le CAL Namur cherche à s'engager dans un projet citoyen et solidaire en faveur d'une agriculture respectueuse du producteur, de l'environnement et du consommateur. Pour ce faire, il a organisé deux petits déjeuners impertinents. L'un « Du bon, du beau, du bio », qui a interrogé la dimension citoyenne, voire éthique d'un certain choix de consommation et qui a exploré les motivations de passer à une alimentation biologique ou au contraire à s'y refuser. L'autre, « La

simplicité volontaire, pourquoi ? Comment ? », qui voulait comprendre ce qui conduit à faire le choix de se priver de certains produits de consommation et à quelles alternatives ces privations laissent place. Consommer moins pour vivre mieux ? Pour dépenser moins ? Pour polluer moins ? Par ailleurs, les participants au Réseau d'Echanges Réciproques de savoirs (Mangrove) ont manifesté leur envie de s'investir dans une formule de consommation agricole locale et groupée.

Dans ma rue - dans mon quartier

Le Service Actions Locales de Seraing (Liège) a pour mission de soutenir la démocratie via la participation citoyenne dans le quartier du Molinay. L'équipe de Seraing a développé le travail de rue. Sur le terrain, elle travaille à améliorer l'image du quartier du Molinay, à favoriser la mixité sociale, à aider les habitants à retrouver leur dignité, à refuser d'être stigmatisés et surtout à les sortir d'une espèce de ghetto, rejetés qu'ils sont par les populations nanties des environs. Cela s'est traduit, cette année, par des balades thématiques qui ont fait découvrir tant aux habitants du quartier qu'à ceux des quartiers environnants, les richesses du Molinay de par son architecture, sa flore, ses expressions artistiques, ses luttes sociales… Ces promenades placées sous le signe de la convivialité ont fait tomber certaines barrières de part et d'autre.

Passeurs de mémoire

Le projet « Citoyens de demain sur les marches du passé » s'étale tout au long de l'année. Concrètement, la régionale de Picardie a souhaité préparer au mieux la vingtaine de jeunes, de 13 à 17 ans, de différentes origines (sociale, géographique, culturelle…) habitant les communes du Roeulx et de La Louvière à leur voyage à Auschwitz. Par des animations, ces jeunes ont pris conscience de phénomènes tels que la montée du nazisme, ont établi des liens avec la situation présente, ont pu exercer leur esprit critique tout en tissant des liens sociaux et favoriser la cohésion au sein du groupe. Chaque animation a été filmée pour en éditer un DVD retraçant les étapes du projet. Ce DVD servira d'outil d'évaluation mais pourrait aussi être utilisé lors d'animations dans les écoles.

Pour sa part, la régionale de Liège a voulu faire redécouvrir la solidarité sous toutes ses formes : caisses de mutuelle, sécurité sociale, coopératives, éducation permanente, lutte pour le suffrage universel … au temps du travail dans les bassins miniers et dans les hauts-fourneaux. Par le projet « Entre galeries et forges… la solidarité », le CAL de Liège entend maintenir vivante et transmettre la mémoire des travailleurs, leurs conditions d'existence, les organisations qu'ils ont fondées et animées, les luttes qu'ils ont menées pour conquérir la démocratie politique et économique, les actions de solidarité qu'ils ont initiées pour l'émancipation. Pour ce faire, la régionale a créé le « jeu de rôle Zola ». Présenté sous forme de coffret, ce jeu de rôle amène les participants à vivre un conflit social au sein de la mine « Zola » à la fin du 19e siècle. Dans ce contexte historique particulier, un petit groupe représente les membres de la direction et les autres les travailleurs. Chaque groupe doit préparer la défense de ses intérêts, définir des objectifs précis, se choisir une délégation et négocier de nouvelles conditions de travail. Cet outil d'animation rappelle l'importance des luttes collectives dans la défense d'un projet de société juste et solidaire et l'intérêt de se mobiliser collectivement afin d'obtenir des avancées sociales.

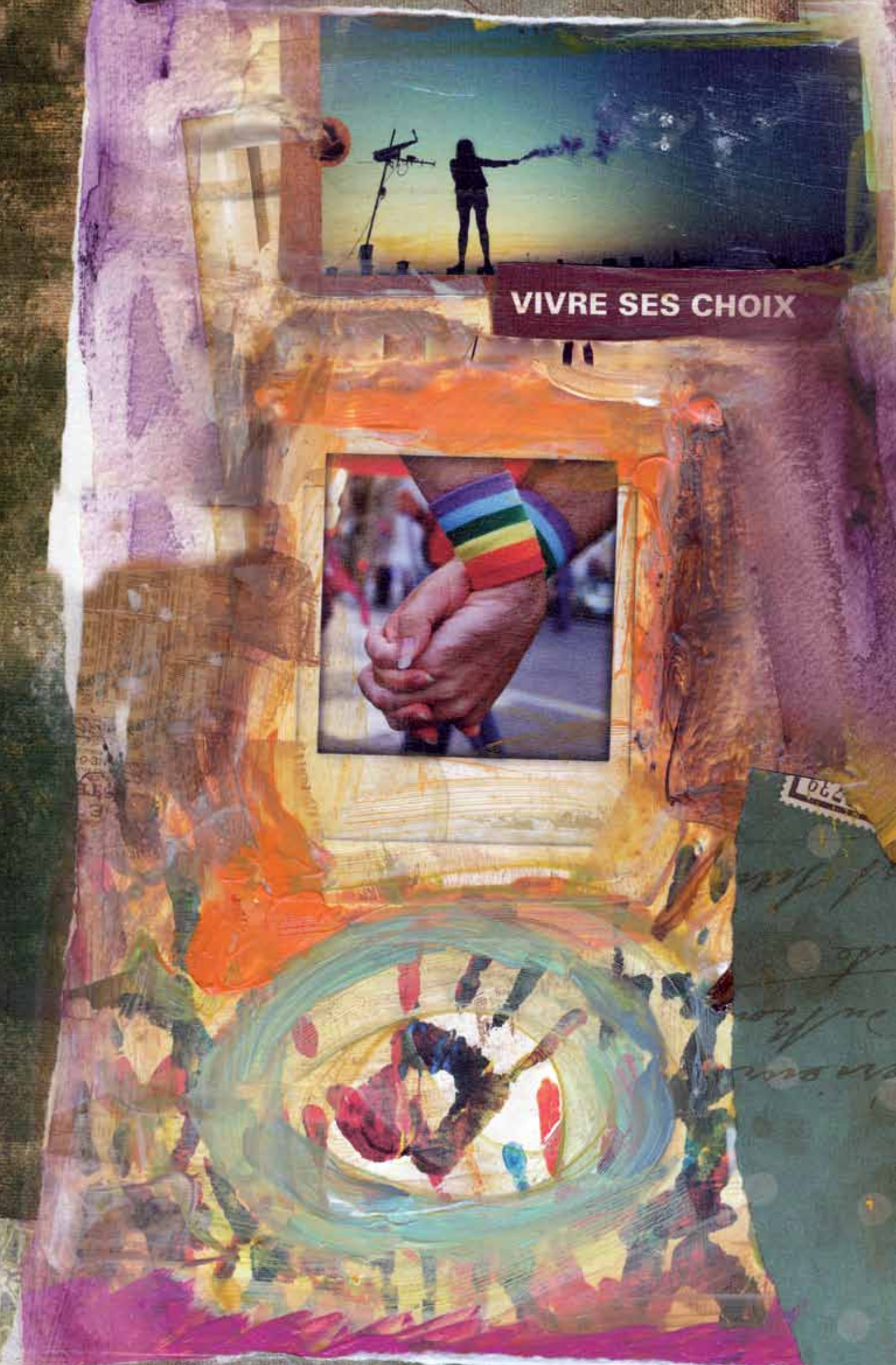
VIVRE SES CHOIX

7. **Vivre** selon ses choix

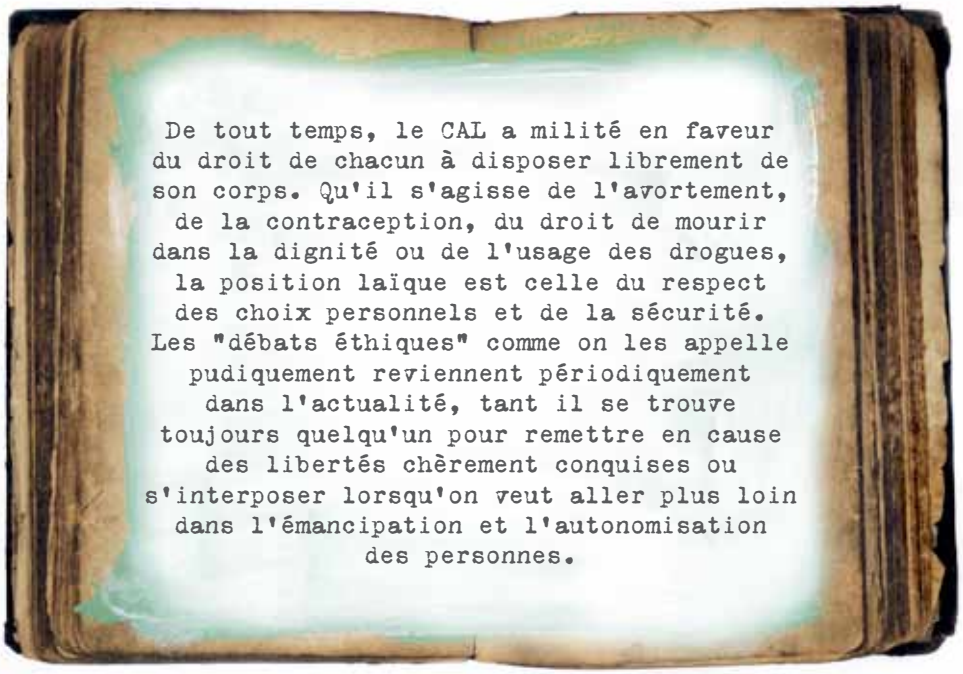

7. **Vivre** selon ses choix

Avorter dans de bonnes conditions

La loi de dépénalisation de l'avortement a eu vingt ans en 2010. À cette occasion, le CAL a produit un documentaire intitulé « Le corps du délit » qui a encore été projeté à plus de dix reprises en 2011 tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Ce film de 26 minutes a également été intégré dans une « boîte à outils » de l'Internationale des Plannings familiaux mise à la disposition de formateurs en éducation sexuelle et affective en Afrique francophone.

En février 2011, un tout nouveau dossier pédagogique – le premier sur ce thème en Communauté française – a été produit par le CAL, en partenariat avec les centres de Planning familial. Imprimé à 3000 exemplaires et destiné aux écoles, il comprend le documentaire, des animations ludiques autour de la contraception et de l'avortement, des fiches d'information ainsi qu'un aperçu des différentes législations en Europe et dans le monde. Son objectif est à la fois d'informer les étudiants du secondaire (à partir de la 4e) et du supérieur sur les aspects légaux, médicaux et pratiques de l'avortement en Belgique, leur procurer des éléments de réflexion et mettre à la disposition des acteurs sociaux et des associations de terrain un outil d'information et de sensibilisation à destination du public. Via le site web du CAL, il est possible de commander gratuitement le film et /ou le dossier d'information, d'accéder à des résumés d'éléments d'actualité ou des documents utiles qui sont régulièrement mis à jour.

En avril, face aux revendications de groupes contestant la loi de 1990, d'autres actions ont vu le jour afin de défendre ce droit acquis après de longues luttes pour l'amélioration de la santé des femmes et leur droit à disposer de leur corps. Une plateforme pour la défense du droit à l'avortement a été créée. Le CAL en est l'une des chevilles ouvrières. Cette plateforme fédère une vingtaine d'associations membres effectives, et plus de 200 associations signataires, des acteurs de terrain, des particuliers se sont rassemblés autour d'une charte mise en ligne sur le site internet de la plateforme www.abortionright.eu . Celui-ci est un outil de sensibilisation et de mobilisation notamment pour la manifestation pour le droit à l'avortement en Europe, qui sera organisée le 24 mars 2012. Ce site est décliné en quatre langues et a, dès son lancement, connu un énorme succès. Plus de 4 000 signatures en un mois.

Assuétudes

La commission "Drogues" du CAL entend agir sur les mentalités en préconisant la réglementation du commerce des drogues et la décriminalisation de la consommation. L'objectif est de privilégier l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire. Selon la commission, la loi actuelle, qui réprime le commerce des drogues plutôt que de l'encadrer, conduit à la marginalisation des consommateurs et favorise leurs contacts avec les milieux criminogènes.

En 2011, poursuivant son travail d'actualisation de la proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921 concernant le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, désinfectantes ou antiseptiques, élaborée en 2002 par le Conseil Central Laïque (CCL), ainsi que du projet d'arrêté royal y afférant, la commission en a développé plus précisément certains aspects. Concernant le volet « prévention », il s'est avéré nécessaire, au préalable, d'identifier les réglementations existant en la matière et leurs imbrications dans le paysage institutionnel complexe d'une Belgique fédérale. Une étude a donc été commandée à l'Institute for International Research on Criminal Policy (IRCT) de l'Université de Gand, fin 2010. En janvier 2011, un premier rapport intitulé "La politique en matière de drogues en ce qui concerne la prévention et le suivi (PRESUID)" est déposé. Et, suite à diverses remarques formulées par la commission « Drogues », un rapport définitif a été rendu en février 2011. Ce document tout à fait original et très fouillé constitue un excellent outil afin d'intégrer les divers aspects « prévention » dans la proposition de modification législative du CCL.

Par ailleurs, les membres de la commission ont poursuivi leurs rencontres et contacts avec les mandataires politiques. Lors d'auditions à la commission de la santé du Parlement bruxellois, Christophe Marchand, président de la commission "Drogues" du CAL, a exposé les positions du CAL et a présenté la proposition de loi élaborée par la Plateforme RDR (réduction des risques) dont le CAL est partie prenante. Des échanges avec des responsables d'associations actives sur le terrain ont également eu lieu sur des questions telles que, par exemple, l'utilisation de tests salivaires dans le cadre de la sécurité routière.

Les membres de la commission ont aussi participé à différents évènements durant l'année dont, une conférence co-organisée avec la Ligue des Droits de l'Homme sur le thème « Drogues : prévenir les risques ». De plus, la commission a organisé une consultation auprès d'acteurs de terrain, de thérapeutes de toxicomanes et d'acteurs de la prévention de toxicomanie. La réflexion née de ces différents entretiens a abouti à la rédaction d'une carte blanche visant à interpeller le public et le monde politique sur l'inadéquation de l'actuel cadre législatif. Celle-ci a été publiée sous la rubrique « Opinions » de *La Libre Belgique*, le 24 juin 2011, sous le titre « Prévention des toxicomanies : pour en finir avec la partialité de la loi! ».

La participation de la régionale du Luxembourg en tant que chef de file du projet européen MAG-Net et sa collaboration aux divers groupes de réflexion ont affiné ses actions et ses positions en matière d'usage de drogues et de prévention. Cette année, le CAL Luxembourg s'est particulièrement axé sur la prévention en milieu scolaire par des animations et des formations ; sur la réduction des risques pour les consommateurs ; sur le travail d'accueil et la sensibilisation à une réponse politique autre que la répression. Les animations scolaires pour les élèves à partir de 10 ans et leurs parents se font sur simple

demande. Certaines animations sont organisées dans le cadre de projets globaux issus de l'école sous l'impulsion du projet MAG-Net. Celles-ci ont permis à la régionale de travailler directement avec les professeurs dans le cas de publics particuliers notamment de l'Institut médico-pédagogique provincial de Ethe (Virton). Le CAL Luxembourg a également formé les équipes éducatives du centre de formation de l'IFAPME de Libramont. Les actions concernant la réduction des risques sont les plus nombreuses et s'inspirent de l'apprentissage « peer to peer ». Des usagers sont formés à la réduction des risques dans leur consommation et, à leur tour, en informent d'autres usagers. L'expérience a été tentée dans les prisons d'Arlon et de Saint-Hubert.

Toujours dans le cadre du projet MAG-Net, la régionale du Luxembourg est intervenue sur les lieux festifs en province du Luxembourg. Dans cette volonté d'informer les jeunes, la régionale a labellisé deux lieux de fête : le Métropolis dans la région de Marche-en-Famenne et l'Entrepôt à Arlon. Ces labellisations demandent de respecter certaines conditions, dont la mise à disposition gratuite d'eau, la distribution d'outils de réduction de risques comme les bouchons d'oreille ou les préservatifs à prix modique et la diffusion d'informations sur la promotion de la santé. Le personnel doit également être formé à cette problématique.

Comme il est de notoriété publique que la drogue la plus consommée est l'alcool, le CAL Luxembourg a développé, dans le cadre du PSP3 de la Région wallonne, un projet de réduction des risques pour les jeunes consommateurs d'alcool. 107 jeunes ont été formés à un usage de l'alcool à moindre risque, eux-mêmes informant à leur tour plus de 800 personnes.

Cette opération était doublée d'une formation du Dr Gueibe, psychiatre et alcoologue à l'hôpital d'Ottignies, destinée aux médecins des régions de Virton et de Paliseul afin de mieux accueillir les patients alcoolodépendants. Toujours dans ce cadre, un comptoir d'échanges de seringues a été ouvert à Arlon et sans doute y en aura-t-il d'autres dans le sud du Luxembourg. L'ouverture d'un tel comptoir a demandé bien entendu une formation des délégués laïques, la visite d'autres comptoirs en Wallonie et en France, la sensibilisation des mandataires publiques ainsi que des zones de police et des services d'aide et de soins.

Par ailleurs, les termes « réduction des risques » ne recouvrant pas les mêmes notions pour les partenaires du projet MAG-Net – ce qui sur le terrain entraînait des modes d'action différents – les partenaires ont organisé à Saint-Hubert une journée d'échanges sur cette thématique avec des intervenants belges, français, luxembourgeois et allemands.

Plusieurs rencontres individuelles et en groupe ont eu lieu à la prison de Saint-Hubert. L'objectif étant de créer un espace de parole sans visée thérapeutique ou d'abstinence. Les détenus ont pu aborder les questions de consommation de drogues, de réduction des risques, de santé (l'hépatite, le sida…) sans tabous.

Enfin, le CAL Luxembourg participe à la réflexion globale sur la façon dont sont considérés les consommateurs de produits psychotropes. Il a débattu sur une possible réglementation de la vente des drogues, sujet qui reste difficile à aborder. Il reste de nombreux freins avant tout culturels. La régionale participe activement aux travaux de la commission « Drogues » du CAL ainsi qu'à différentes coordinations locales.

Le Relais de Tournai et la Coordination Assuétudes du Hainaut Occidental (CAHO) se sont penchés sur cette problématique de santé publique et ont proposé une journée de réflexions et de débats intitulée « Drogues : les paradoxes de l'État belge ? De la prohibition à la délivrance contrôlée ». Dans le contexte prohibitif actuel, quelle est la pertinence de projets comme la réduction des risques ou encore le traitement assisté par Diacétylmorphine ? Ne faut-il pas plutôt encadrer qu'interdire ? Par l'analyse d'expériences parfois controversées, l'objectif de la journée était d'avoir une vision plus claire de la politique actuelle menée en matière de drogues. Des ateliers ont réagi à la distribution réglementée des drogues comme alternative crédible aux politiques actuelles, à la réduction des risques comme possible incitation ou non à l'usage de drogues, à la délivrance contrôlée et à la réduction des risques comme solutions transitoirement définitives.

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité est à nouveau remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie » et à « la dignité humaine ». Cette dernière vaudrait-elle donc tout au long de la vie mais pas au moment du décès ? La loi sur l'euthanasie s'apprête à fêter ses 10 ans. Bien que ce texte ait permis à nombre de patients de mourir selon leurs souhaits, entourés de leurs proches et sans douleur, le CAL estime qu'il pourrait être étendu. La question de l'euthanasie des mineurs est délicate, mais nécessite une prise de position. Aux Pays-Bas, la loi permet en effet, aux mineurs de 16 ans et plus, de recourir à l'euthanasie, contrairement à la Belgique où l'on doit être majeur ou mineur émancipé. La déclaration anticipée en matière de refus de traitement devrait, en outre, pouvoir être respectée dans d'autres pays que la Belgique. La question de la prise en compte de maladies psychiatriques, de la maladie d'Alzheimer ou même du sentiment de vie accomplie doit également être posée. Le CAL a engagé en 2011 une réflexion de fond sur le sujet, qui se poursuivra en 2012, année - anniversaire de la loi.

Conçue en 2009 par la régionale de Namur, l'exposition « À corps perdu, la mort en face » s'est installée à la Bibliothèque des sciences de Louvain-La-Neuve du 8 septembre au 12 octobre. La régionale du Brabant wallon en partenariat avec le service culturel de l'Université catholique de Louvain , la plateforme de concertation en soins palliatifs du Brabant wallon (Pallium), Vivre son deuil Belgique (écoute téléphonique et accompagnement de personnes endeuillées) et le Service Laïque d'Aide aux Personnes du Brabant wallon a proposé 34 visites guidées de cette exposition ; une conférence-débat intitulée « La mort : deux conceptions » avec Pierre Galand, président du CAL et Gabriel Ringlet, prêtre et écrivain. Et aussi, une visite guidée du cimetière de Court-Saint-Etienne, des documentaires, des ateliers philo, des goûters d'information sur les soins palliatifs, sur comment gérer sa vie, penser sa mort. Un café mortel, animé par Bernard Crettaz, ethnologue et sociologue suisse, a réuni 83 participants qui ont échangé des propos concernant leur propre expérience face à la mort. Et encore, une conférence-débat « Euthanasie-soins palliatifs : éthique et législation » réunissant médecins, philosophes et la présidente de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité, Jacqueline Herremans.

A l'occasion de la Foire du livre, la régionale de Namur, a proposé, autour des livres *À corps perdu, la mort en face* et *les vanités du Ginkgo*, une rencontre philosophique sur la perception de la mort par quelques femmes. La philosophe Marianne Remacle a introduit la réflexion et le débat sur les deuils, les choix, les pertes, les renoncements… Un grand moment d'intimité partagée.

La régionale de Picardie a voulu conscientiser au problème du don d'organes. En Belgique, chaque année, un tiers des patients en attente de greffe n'ont pas la chance d'être transplantés. La problématique est importante comme dans d'autres pays européens. La représentante de l'association Sensibilisation au Don d'organes est intervenue lors du Midi de la Laïcité afin de présenter les missions de son association et de tenter de convaincre le public présent.

Le CLAV a réalisé une émission studio, entrecoupée de reportages sur « Les laïques et la mort ». Étaient invités Xavier Deflorenne, historien et funérologue ainsi que Xavier de Schutter, philologue et historien des religions qui ont tous deux analysé l'étape ultime de la vie pour un laïque.

Les cérémonies laïques

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque… Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes, il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

C'est une première en Wallonie, la Ville de Namur a décidé de mettre à la disposition du public l'ancienne salle des mariages de Salzinnes. Cet espace pluriel propose, enfin, une alternative pour les familles namuroises qui veulent accueillir une cérémonie d'hommage civil de funérailles avec la solennité et l'humanité qui manquaient lors de la dispersion des cendres ou au cimetière. Le CAL Namur, le Service laïque aux personnes (SLP) et la Maison de la Laïcité François Bovesse de Namur collaboreront afin d'offrir des cérémonies personnalisées et chaleureuses ainsi qu'un soutien moral. Pour ce faire, la régionale de Namur assure une formation destinée aux futurs officiants de cérémonies de funérailles en province de Namur. Quelques objectifs de ce séminaire : sensibiliser à la gestion des conflits, encourager la créativité de l'officiant, favoriser l'éthique et le secret professionnel, identifier les pièges à éviter.

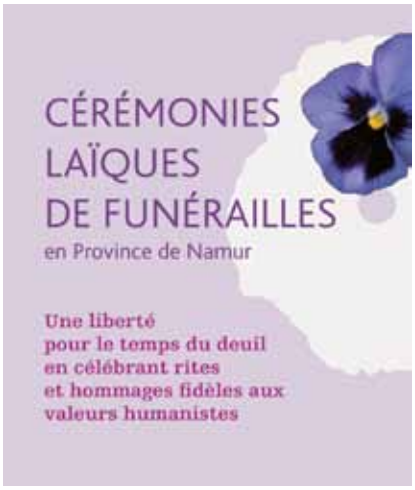

La régionale du Brabant wallon, en collaboration avec ses associations locales, a fait un effort tout particulier pour promouvoir les cérémonies laïques. Une ligne téléphonique 24h/24 a été activée afin de répondre aux demandes d'organisation de ces cérémonies. Pour plus de cohérence dans l'organisation de celles-ci, un groupe « cérémonies » a été créé. De son travail sont nés des guides de bonnes pratiques lors des cérémonies de mariage, d'accueil d'enfants dans la vie et de funérailles ainsi que des chartes et conventions entre les officiants de cérémonies, les associations locales membres, le Service Laïque d'Aide aux Personnes du Brabant wallon et la régionale. Une réflexion a également été initiée sur la possibilité de créer une nouvelle cérémonie d' « accueil des enfants dans une famille recomposée » afin de souder les membres d'une nouvelle famille et rassurer chaque enfant quant à sa place dans la maison. Une formation de deux jours destinée aux officiants des cérémonies laïques de funérailles a été organisée. Au programme : l'écoute et ses limites, la gestion des émotions, la notion d'empathie,… Plusieurs mises en situation, la description du rôle des pompes funèbres, une visite du crématorium de Bruxelles… ont renforcé la formation.

De son côté, la régionale du Luxembourg continue à offrir un service 7 jours sur 7, poursuit sa volonté de faire savoir à la population que les cérémonies laïques peuvent être organisées par elle et forme des volontaires à ce propos.

Des questions en réflexion

Dans les domaines qui croisent éthique et recherche scientifique, la maternité pour autrui ou encore la recherche sur embryon exigent du mouvement laïque une réflexion en profondeur afin de pouvoir répondre à la fois aux attentes légitimes des citoyens et de garantir l'intégrité physique et psychique des personnes. Ces chantiers de réflexion ont commencé en 2011 et se poursuivent au sein des cellules Etudes et Stratégie et Europe et International. En effet, sur ces thématiques, les législations européennes et les cadres juridiques nationaux doivent être envisagés de concert. Il en va de même pour un sujet qui est revenu en force dans l'actualité, notamment en France: la place des personnes prostituées dans nos pays occidentaux, le rôle des clients, les liens entre prostitution et traite des êtres humains. Ici aussi, une analyse préliminaire, avec prise de position du CA, a ouvert le chantier de réflexion qui se poursuivra en 2012. Une analyse des enjeux au sein d'une plateforme d'experts devra permettre de dégager les positions laïques en ces matières, dans le respect des droits et libertés fondamentaux mais également des parcours individuels.

8. **Défendre** les droits de la communauté non confessionnelle

8. **Défendre** les droits de la communauté non confessionnelle

Depuis 2002, en exécution de sa reconnaissance constitutionnelle acquise en 1993, la communauté laïque s'est vue dotée d'un cadre législatif et d'un financement public qui contribuent de manière significative à la mise en place d'activités et de services laïques à la population très diversifiés. Cette avancée, en termes d'égalité de traitement, est essentielle à la prise en considération effective de l'exercice public de la liberté de conscience et de pensée des citoyens au même titre que de celle des religions reconnues dans notre pays.

Tout n'est cependant pas parfait et il reste encore des situations qui demandent une meilleure prise en compte de cette égalité.

Conseillers laïques dans les prisons

Le Centre d'Action Laïque continue à soutenir de manière active la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus. Au cours de cette année, le Conseil interphilosophique pour l'assistance morale et religieuse dans les prisons, au sein duquel le CAL et son homologue flamand De Mens.nu sont représentés, s'est réuni régulièrement et a participé aux réunions des représentants du cabinet du ministre de la Justice et de l'administration pour défendre l'élaboration d'un statut juridique et d'une position sociale pour les aumôniers et les conseillers qui travaillent dans les prisons. Cette année n'a toutefois pas permis d'enregistrer d'avancées politiques significatives dans ce dossier. Pour rappel, ces conseillers et aumôniers travaillent depuis 2007 sans aucune sécurité juridique. Le CAL restera particulièrement vigilant car il est inacceptable que des personnes continuent à travailler sans disposer d'un statut juridique clair.

Par ailleurs, à la demande du ministre de la Justice, afin de mettre en œuvre les articles 74 et 75 de la loi de principes, le Conseil interphilosophique a élaboré un projet d'arrêté royal relatif aux droits, règles de conduite et facilités des aumôniers et conseillers islamiques et moraux dans les prisons. Ce projet d'arrêté royal doit encore être adopté par le pouvoir exécutif. En termes de conditions de travail des conseillers moraux, des avancées ont été enregistrées dans un certain nombre de prisons mais le contexte de travail reste toutefois très difficile.

Conseillers laïques dans les centres fermés pour mineurs

La Belgique compte aujourd'hui 34 prisons mais aussi trois centres fermés pour les mineurs de type carcéral gérés par le pouvoir fédéral : un à Tongres, un à St Hubert et un à Everberg. Le CAL a, au cours de cette année, introduit auprès du ministre de la Justice, une revendication pour que les cadres actuels des conseillers laïques qui travaillent dans les prisons et dans les IPPJ soient augmentés afin de pouvoir répondre aux besoins de plus en plus criants d'accompagnement moral dans ces établissements fermés.

L'exonération du précompte immobilier

Un bon nombre d'acteurs laïques (maisons de la laïcité, établissements d'assistance morale, etc.) restent confrontés à des difficultés administratives, voire judiciaires, pour obtenir, au même titre que les religions, l'exonération du précompte immobilier pour les immeubles affectés aux activités et services laïques. Cette année encore, le CAL a apporté son soutien pour aider ces associations à défendre leurs droits.

Pour une réforme équilibrée et juste

L'année 2011 a retenu toute l'attention du Conseil Central Laïque (CCL) pour défendre une réforme en profondeur du système public de financement des cultes qui soit juste et équilibrée et qui prenne en compte les valeurs et intérêts laïques.

Le CCL a adressé de nombreuses notes d'observations sur le rapport de la Commission d'experts désignée par le ministre de la Justice sortant et a élaboré un projet de loi, dans les deux langues, alternatif à l'avant-projet de loi déposé par cette même Commission. Ces documents ont été adressés tant au ministre de la Justice qu'aux mandataires politiques afin de faire valoir les revendications et points de vue de la laïcité organisée.

D'une manière générale, le CCL a continué à dénoncer le fait que, malgré les intentions louables et justifiées du groupe de travail (transparence, objectivité, équité, contrôle des pouvoirs publics) et certaines avancées positives, le rapport des experts conforte un certain nombre de privilèges du culte catholique. Aussi, le CCL a poursuivi sa réflexion et a notamment fait appel à de experts scientifiques pour examiner les différentes pistes possibles qui permettraient, sans porter atteinte aux spécificités du mouvement laïque, d'obtenir l'avis des citoyens quant à leurs convictions personnelles et ceci afin de donner une base plus objective à la répartition des subsides publics. Il a également analysé les différentes propositions de loi visant une réforme en profondeur du système qui sont actuellement déposées par des parlementaires fédéraux (Open-Vld, Spa, Groen-Ecolo).

Le sujet reste d'actualité et le CAL a eu l'occasion de défendre sa position lors de plusieurs conférences-débats organisées sur le thème, notamment autour du livre de Caroline Sägesser, *Le prix de nos valeurs*, paru dans la Collection « Liberté j'écris ton nom » dont une rassemblant des représentants des quatre principaux partis politiques à la Foire du Livre de Bruxelles.

Toute action soustend un travail
d'émancipation et de désaliénation
des individus.

9. **Renforcer** la laïcité en Europe et dans le monde

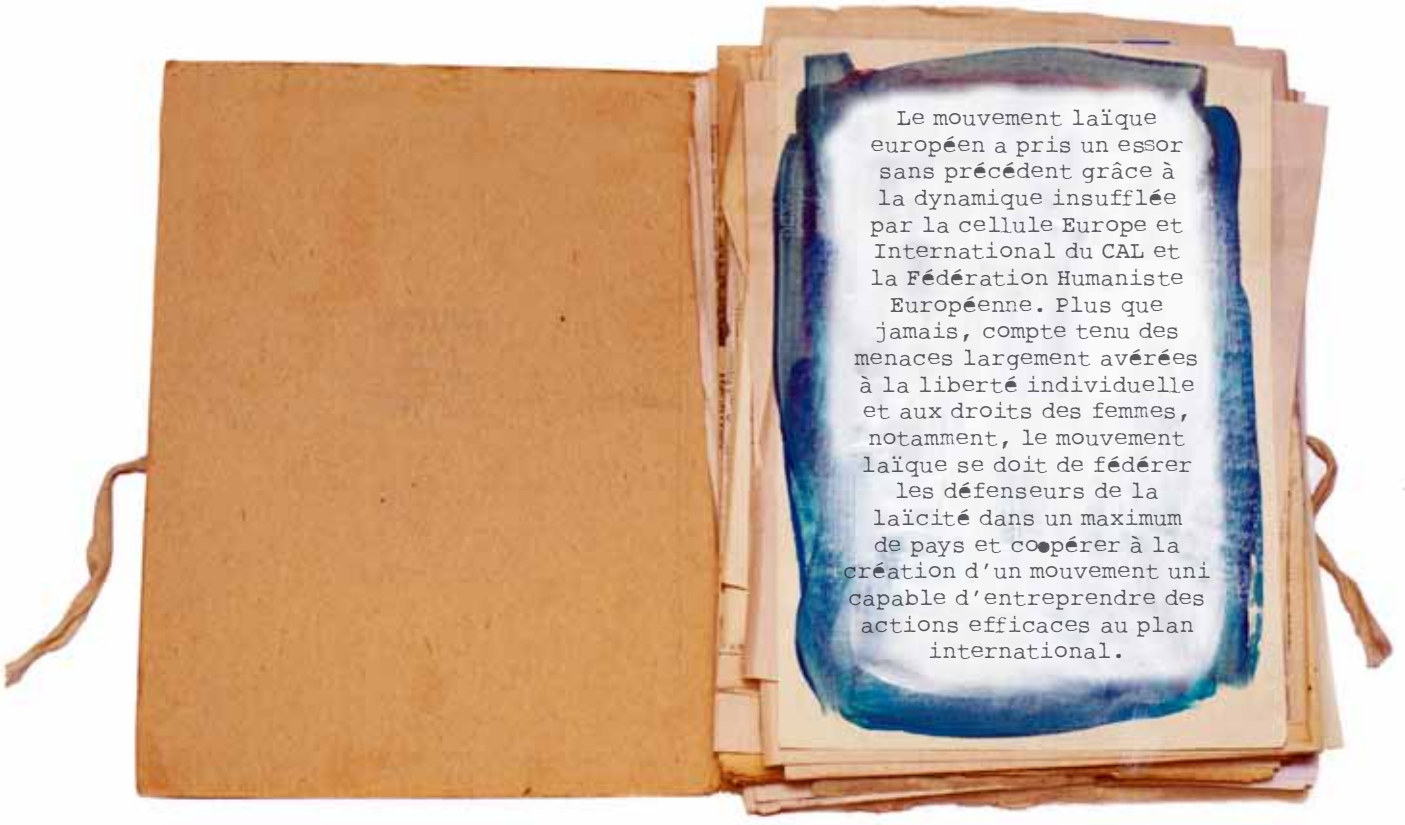

9. **Renforcer** la laïcité en Europe et dans le monde

Soutien à la Fédération Humaniste Européenne (FHE)

Conformément au plan stratégique adopté en mars 2008, le CAL a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la FHE, en particulier auprès des institutions européennes. Le CAL apporte également un soutien administratif et logistique à la FHE en préparant l'organisation des assemblées générales, des conseils d'administration (qui ont généralement lieu à Bruxelles) et d'autres réunions de travail. Le CAL assure également la comptabilité et la gestion des membres de la FHE.

Le CAL a participé à l'assemblée générale de la FHE qui a eu lieu à Gênes du 6 au 8 mai 2011 avec, en marge, une rencontre officielle avec la maire de Gênes et plusieurs conférences dont certaines ont rassemblé plus de 400 personnes et ont fait l'objet d'une grande couverture médiatique. À cette occasion, la FHE a renouvelé son conseil d'administration en accueillant deux nouveaux membres et étendu son réseau à neuf nouvelles organisations.

Le CAL a organisé deux journées de lobby pour la FHE au Parlement européen les 26 et 27 janvier 2011. Une dizaine de représentants d'organisations membres de la FHE ont ainsi pu rencontrer 18 eurodéputés et aborder des sujets tels que le dialogue « ouvert, régulier et transparent » entre l'Union européenne, les Églises et les organisations non confessionnelles ainsi que les libertés civiles (liberté de conscience, d'expression), la « christianophobie » et le créationnisme. La majorité des eurodéputés s'est montrée très intéressée et reste mobilisable pour de futures actions au sein du Parlement européen.

Auprès des instances de l'Union européenne (UE)

Le CAL a continué à prendre part aux travaux de la plateforme du Parlement européen pour la Laïcité en Politique. Cette plateforme réunit des parlementaires de différents pays et de différents groupes, ainsi que des organisations laïques et religieuses progressistes qui défendent la laïcité politique. En 2011, la plateforme s'est notamment penchée sur les exemptions religieuses dans le cadre des directives européennes anti-discrimination, sur l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'Homme dans l'affaire « Lautsi contre Italie » (présence de crucifix sur les murs des écoles publiques en Italie), sur le rôle du Parlement européen dans la mise en œuvre de l'article 17 du TFUE en présence du président du Parlement européen, Jerzy Buzek et sur les relations extérieures de l'Union européenne. Le CAL est également membre de l'Advisory Board de la plateforme, créé pour conseiller la plateforme et poser les jalons d'un réseau européen d'alerte et d'échanges d'informations sur des causes qui se heurteraient à des courants religieux conservateurs. Ce réseau a vu le jour en 2011 sous le nom d'Alliance pour une Europe Laïque et compte, outre le CAL, plusieurs organisations membres telles que la Fédération Humaniste Européenne, British Humanist Association, National Secular Society, International Planned Parenthood Federation, International Lesbian and Gay Association (ILGA Europe), Catholics for Choice, etc.

Le 30 novembre 2011, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 17, le Parlement européen a convié les organisations non confessionnelles à participer à un séminaire de dialogue. Le CAL et la FHE y étaient représentés. Le président de la FHE figurant, d'ailleurs, sur la liste des orateurs invités à s'exprimer durant le séminaire. La rencontre a fait l'objet d'un

reportage réalisé par le CAL, en anglais et en français, diffusé via la web TV Canal CAL.

Par ailleurs, le CAL a entretenu des contacts réguliers avec le Bureau des Conseillers de Politique européenne (BEPA), chargé de mettre en œuvre l'article 17 du TFUE pour la Commission. Le CAL a aussi participé à la rencontre annuelle entre les représentants des organisations philosophiques et non confessionnelles et les représentants des institutions européennes, en présence des trois présidents de l'UE, MM. Barroso, Buzek et Van Rompuy. La rencontre a eu lieu à Bruxelles le 30 novembre 2011 sur le thème de la démocratie, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. À cette occasion, la FHE a exprimé son mécontentement à l'égard de la mise en œuvre de l'article 17 par la Commission qui continue ainsi à privilégier les Églises et à discriminer les organisations non confessionnelles. Le CAL a, pour sa part, souligné son rôle actif en matière de promotion des droits fondamentaux dans les pays ayant connu le printemps arabe.

Le 19 octobre 2011, le CAL et la FHE ont déposé une plainte auprès du Médiateur européen pour dénoncer les discriminations à l'égard des laïques dans l'application de l'article 17 du TFUE par la Commission européenne. Depuis de nombreuses années, des « séminaires de dialogue » sont organisés entre les fonctionnaires de la Commission et les représentants des grandes religions, à l'exclusion des laïques. Souhaitant rééquilibrer le dialogue, le CAL et la FHE ont ainsi proposé au BEPA en mars 2011 d'organiser un séminaire sur les conflits de droits soulevés par les exemptions religieuses en Europe. La Commission a refusé à plusieurs reprises prétextant que le sujet n'entrait pas dans son champ de compétences. Le 15 novembre 2011, le Médiateur a pourtant jugé la plainte recevable et demandé à la Commission d'expliquer son refus et de rendre publiques les lignes directrices guidant le choix des partenaires de dialogue et les sujets abordés dans le cadre de l'article 17.

Présidences tournantes de l'UE

Depuis la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne du premier semestre 2011, le CAL et la FHE ont été reçus par les présidences successives. Le 23 mai 2011, le CAL a ainsi pu exprimer ses inquiétudes à la présidence hongroise à Budapest, sur la nouvelle Constitution hongroise, sur la politique familiale menée et insister sur les efforts fournis par l'Union européenne en matière de lutte contre les discriminations.

Lors de sa rencontre avec la présidence polonaise à Varsovie, le CAL a pu aborder les aspects éthiques de la politique de recherche européenne, le marché transatlantique, le traitement des migrants en Europe, les privilèges de l'Église catholique en Pologne, etc.

Au Conseil de l'Europe

Le CAL a poursuivi en 2011 son action auprès du Conseil de l'Europe. Cette action, en dehors du monitoring réalisé vis-à-vis des décisions de la Cour européenne des droits de l'Homme et de l'Assemblée parlementaire, s'est traduite par une participation aux travaux du Conseil de l'Europe sur les questions relatives au dialogue interculturel.

L'enjeu dans les différents débats et dans ces enceintes est de faire connaître la place de la communauté non confessionnelle, de réaffirmer le principe de séparation Églises/État et d'orienter les

efforts vers une démarche qui met en évidence les points de convergence des différentes convictions plutôt que les questions qui divisent.

La place occupée par le CAL dans ces débats a été confortée par son implication dans l'élaboration du programme à faire adopter par le Comité des ministres sur la thématique du dialogue interculturel. Comme l'an passé, le CAL a participé au Forum de Lisbonne, initiative commune du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe et de l'Alliance des civilisations de l'ONU, dont le thème était : « Le printemps arabe : une avancée majeure vers la réalisation des droits humains universels ».

À l'OSCE

En septembre 2011, le CAL a participé à la réunion annuelle sur les droits de l'Homme organisée par l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) à Varsovie. Les associations présentes ont côtoyé plus de 1000 représentants gouvernementaux issus des 58 pays membres de l'OSCE. Des questions très diverses ont été abordées, telles que la liberté d'expression et des médias, le droit au procès équitable, la lutte contre le terrorisme, les élections libres, les migrations et le statut des Roms. Pour sa part, le CAL est intervenu dans la session « Liberté de pensée, de conscience et de religion » pour recommander aux pays membres qui maintiennent encore le blasphème dans leur législation de l'abolir au plus vite.

Renforcement des réseaux laïques

Le plan stratégique du CAL appelait également à « rencontrer les défenseurs de la laïcité » dans différents pays et à créer des réseaux, renforcer les solidarités. Indépendamment des associations avec lesquelles le CAL est en contact régulier à travers la FHE (British Humanist Association, Unione degli Atei e degli Agnostici Razionalisti, etc.), des rencontres ponctuelles ou des collaborations plus suivies ont notamment eu lieu avec La Ligue de l'Enseignement, les Francas, Solidarité Laïque, Union des familles Laïques, EGALE, La Libre Pensée (France), Moviment Laic i Progressista (Espagne), Humanist Association of Ireland, Atheist Ireland, Humanist Association of Romania, Association pour un Liban Laïque, Instituto Laico de Estudios Contemporáneos (Amérique latine), la Maison de la Laïcité de Kinshasa et avec de nombreuses associations polonaises et maltaises rencontrées lors de séjours sur place.

Des actions internationales

L'IHEU (International Humanist and ethical Union) est une organisation internationale, créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est actuellement situé à Londres. Depuis 2006, la présidence est assurée par Sonja Eggerickx, également présidente de De Mens. nu. L'IHEU a des délégués auprès des Nations-Unies à New York, du Conseil des Droits de l'Homme à Genève, de l'Unesco à Paris, du Conseil de l'Europe à Strasbourg et de la Commission Africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle a tenu son congrès et son assemblée générale à Oslo, du 12 au 14 août, qui a réuni 500 participants de 54 nationalités différentes. Les thèmes abordés ont été influencés par le massacre qui s'était déroulé un mois plus tôt

dans la capitale norvégienne et sur l'île d'Utoya. Il a été question du rôle joué par les humanistes dans la lutte contre les extrémismes religieux et politiques. Ont également été évoqués le rôle des institutions internationales en matière de résolution des conflits, celui des cérémonies humanistes aux diverses étapes de la vie, ou encore l'étude de cas particuliers (Inde, Pakistan) et les pistes à suivre pour arriver à un apaisement des tensions ethnico religieuses.

Dans le cadre de la campagne « Secular Europe » lancée en 2008 par plusieurs associations laïques britanniques (principalement la British Humanist Association et de la National Secular Society) et aujourd'hui soutenue par plus de septante organisations à travers l'Europe, le CAL a participé à la marche annuelle contre les privilèges des Églises et des groupes religieux qui s'est déroulée à Londres le 17 septembre dernier. Pendant plus de quatre heures, les participants ont défilé dans le centre de la capitale britannique, rythmant leur marche par de nombreux slogans (« No to Vatican », « No to State funded faith schools ») et plusieurs discours de responsables associatifs. L'objectif de cette marche consistait à promouvoir haut et fort certains principes laïques, au premier rang desquels la neutralité des institutions nationales et européennes. Loin de seulement défendre le principe d'une laïcité politique, les participants ont également marché pour promouvoir l'égalité hommes-femmes ou encore l'égalité des droits pour les LGBT. Cette variété de mots d'ordre constitue sans aucun doute une des clefs du succès de l'action qui a encore rassemblé cette année plusieurs centaines de personnes.

Autres actions internationales

En Tunisie

Dans le contexte de la révolution et de la transition démocratique en Tunisie, le CAL a voulu soutenir et renforcer les acteurs émergents de la société civile et œuvrer au développement d'une citoyenneté active et vigilante. Afin de préparer ce projet, une mission exploratoire, composée de Jean-Marie Michel, ancien délégué général des CEMEA (France), et de Pierre-Arnaud Perrouty, directeur de la cellule Europe et International du CAL, s'est rendue à Tunis du 9 au 12 mai 2011. L'objectif principal de cette mission était de rencontrer des acteurs de la société civile afin d'écouter leurs besoins et leurs attentes. Cette phase exploratoire, qui a bénéficié du soutien de Wallonie-Bruxelles International, était essentielle afin de ne pas se présenter comme des acteurs extérieurs porteurs d'un savoir à transmettre mais bien comme des partenaires en recherche d'échanges d'expériences profitables à tous. À la suite de cette mission, le CAL a décidé d'organiser, en Tunisie, un séminaire de formation à la citoyenneté active et à la vigilance démocratique en 2012. En marge de ce projet, le CAL a accueilli un journaliste tunisien pendant une semaine à Bruxelles dans le cadre d'un programme d'échanges de journalistes organisé par Wallonie-Bruxelles International.

En République démocratique du Congo (RDC)

Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. Le 23 juillet 2011, une délégation du CAL et de son association constitutive Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) s'est rendue à Kinshasa afin d'assister à l'inauguration de la première Maison de la Laïcité en RDC. Initié par le CAL, LHAC et l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges.

Les objectifs de la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) sont de promouvoir les droits humains ainsi que les valeurs citoyennes, républicaines et laïques, de renforcer les associations non confessionnelles de la société civile congolaise, de favoriser les échanges et le dialogue entre ONG non confessionnelles du sud et du nord, d'améliorer les rapports des forces sociales afin d'aboutir à une société tolérante et démocratique.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelle, la collaboration et la solidarité en dehors de toute autorité politique ou religieuse et le respect de la diversité. Elles se cristallisent, notamment, autour d'activités de formation et de santé publique (centre de planning familial).

En Amérique Latine

Le CAL entretient des liens renforcés avec les mouvements laïques en Amérique latine. Le CAL y soutient la création d'Instituts laïques d'Études contemporaines (ILEC) au Chili, en Équateur, au Guatemala, Pérou, Argentine, Uruguay, Colombie, etc. Le CAL intervient également à la Fédération des Instituts laïques américains (FILA). La présidente de Bruxelles-Laïque, Ariane Hassid, se rend régulièrement en Amérique latine afin d'assurer le suivi des activités communes au CAL et aux membres des ILEC. En avril 2011, une délégation des ILEC représentant divers pays partenaires du CAL en Amérique latine a été reçue au CAL afin de tracer le bilan des activités communes réalisées et les pistes de travail à esquisser pour les années à venir.

Séminaires et conférences

En avril 2011, le CAL a organisé, avec la Fédération Europerse, une conférence internationale intitulée « Laïcité en Iran : une garantie pour la démocratie, l'égalité femmes-hommes et le respect de toutes les religions et convictions ». Sous la présidence de Pierre Galand, sont notamment intervenus : Firouzeh Nahavandi (ULB), Chahla Chafigh (France), Mehrdad Darvishpour (Suède), Mohammad Reza Nikfar et Nasser Kakhsaz (Allemagne). Un séminaire organisé par le CAL, en collaboration avec le Centre Perelman de philosophie du droit et l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB s'est déroulé le 16 décembre sur « Après Lautsi, quel consensus européen sur l'impartialité de l'État ? » autour de Françoise Tulkens, vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'Homme. Il était question de décrypter deux arrêts rendus par cette Cour dans le cadre de l'affaire Lautsi et de leurs multiples implications juridiques et politiques.

Europe : où vont les femmes ?

Le film *Europe : où vont les femmes ?,* réalisé en collaboration avec le CLAV, questionne le statut des femmes en Europe. Si elles ont gagné en autonomie ces dernières années, il reste encore du chemin à parcourir et certaines avancées qui pouvaient paraître acquises sont aujourd'hui remises en question par des courants conservateurs (et souvent religieux) bien organisés. Le film part notamment à la rencontre d'associations de femmes en Pologne et à Malte.
Le film a été projeté le 22 novembre 2011 dans les bâtiments du CAL devant 80 personnes et suivi d'un débat avec des organisations féministes belges et européennes. Le film a par ailleurs été vendu à une chaîne de télévision polonaise.

Les régionales et l'international

Depuis 4 ans, la régionale du Brabant wallon collabore avec les Francas, une association française active dans l'action éducative. Cette année, le CAL BW a mis sur pied une formation à la pratique philosophique avec les enfants pour une dizaine d'animateurs des Francas du Rhône. Durant deux jours, à Lyon, la formatrice de la régionale du Brabant wallon a travaillé la question du sens, la problématisation, la conception et l'argumentation. La revue *Philéas et Autobule* a servi de support pédagogique et a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

ettis
ans
tête

10. Structure du CAL

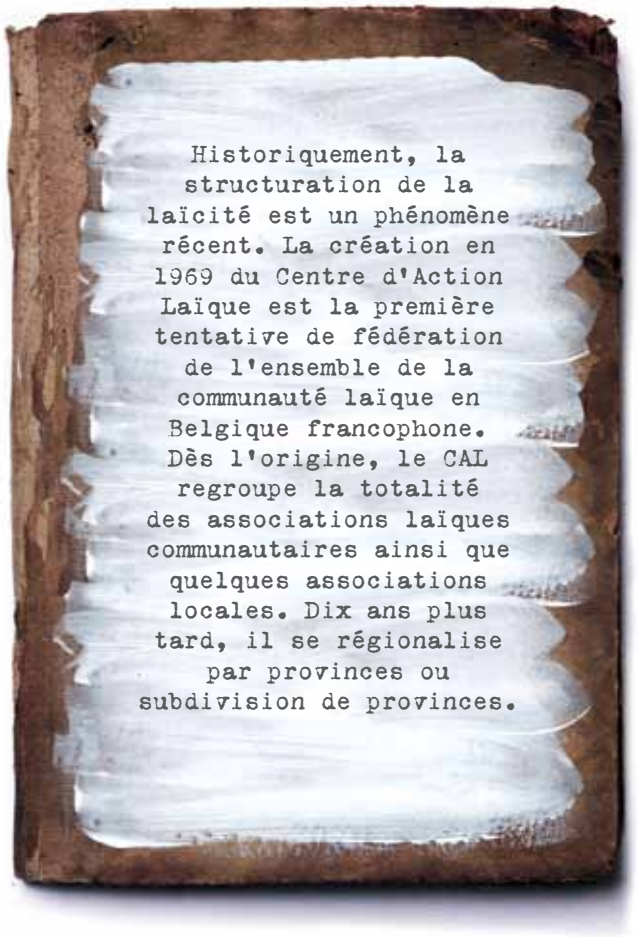

10. Structure du CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de l'UVV (Unie Vrijzinnige Verenigingen) est l'interlocuteur officiel de la laïcité dans ses rapports avec les autorités publiques. Début 2011, lors de la réception de nouvel an, l'UVV a annoncé une modernisation de son nom et de son logo, « De Mens.nu ». Il a fêté ses 40 ans avec plusieurs concerts de musique classique organisés dans plusieurs villes où de nombreuses personnalités étaient présentes.

En 2011, le CCL a représenté les communautés philosophiques laïques lors des cérémonies officielles du 21 juillet, du 11 novembre, de la réception de Nouvel An….et lors de la cérémonie d'hommage aux victimes de la fusillade à Liège, le 20 décembre. Il est également intervenu auprès du président de la Chambre suite à la lecture d'un article dans le *Morgen* du 27 mai concernant l'initiative prise par Alexandra Cohen (Vlaams Belang) d'organiser un groupe de prières dans une salle du parlement. Le CCL a poursuivi ses contacts politiques notamment avec les différents ministres compétents pour le développement de l'assistance morale (armée, prisons). Le 20 octobre, à Florennes, s'est déroulée une journée des conseillers moraux à l'armée sur le thème de la diversité.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l'une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l'une des 27 associations constitutives. Le CAL coordonne les 27 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

- Régionale du Brabant wallon
- Régionale de Bruxelles Laïque
- Régionale du CAL Charleroi
- Régionale du CAL de la Province de Liège
- Régionale du CAL Luxembourg
- Régionale de Picardie Laïque
- Régionale de la Province de Namur

Réunions de coordination

Le Centre d'Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer les synergies et des projets d'actions communs entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Chaque trimestre se déroule la coordination des régionales, qui regroupe le bureau du CAL, les présidents et les directeurs des régionales.

Il y a encore les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d'organisation en tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l'organisation de réunions d'information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l'évolution des dossiers en cours.

Les 27 associations constitutives

- Association Ernest De Craene
- Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)
- Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
- Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
- Confédération Parascolaire
- Extension de l'ULB
- La Famille d'Accueil Odile Henri
- Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
- Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
- Fédération des Maisons de la Laïcité
- Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)
- Fédération du Libre Examen
- Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
- Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
- Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
- Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
- La Pensée et les Hommes
- Les Territoires de la Mémoire
- Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
- Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
- Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
- Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
- Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
- Service Laïque de Parrainage
- Service Laïque Jeunesse (SLJ)
- Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
- Union Rationaliste de Belgique.

Des journées d'échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre de certains sujets intéressant la laïcité. Celle du 13 mai était consacrée à « L'école publique : quels enjeux pour demain ? ». L'école étant le sujet de l'une des campagnes d'éducation permanente.

Les instances politiques du CAL

L'assemblée générale

L'assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l'association. L'assemblée générale est l'organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l'association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Chacune des 27 associations constitutives du CAL dispose d'une voix. L'association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d'au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l'assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d'administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL. L'assemblée générale s'est réunie le 26 mars 2011.

Conseil d'administration et bureau du CAL

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer

certains pouvoirs qu'il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu'il institue.

Le conseil d'administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l'assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente et un administrateurs élus par l'assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d'administration, est chargé de la direction journalière et de l'exécution des décisions du conseil d'administration. La gestion de l'ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l'objet d'une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2011, le conseil d'administration du CAL s'est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu 17 réunions ordinaires.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2011

Pierre Galand, Président
Jean-Michel Heuskin, vice-président
Evelyne Lentzen, vice-présidente
Serge Vandervorst, trésorier
Irma Bindelle
Pierre Bodart
Marie-Thérèse Broze
Ann Chevalier
Patrice Dartevelle
Jacques Demoulin
Jean-Antoine De Muylder
Françoise Goffinet
Ariane Hassid
Jacqueline Herremans
Céline Honorez
Michel Jamme
Anne-Sophie Junne
Jacqueline Luc
Gabriel Perl
Hervé Persain
Andrée Poquet
Kévin Saladé
Micheline Satinet-Demet
Marie-Rose Thérer
Philippon Toussaint
Michel Vanden Abeele
Christian Vandenberghen
Josiane Wolff

Le bureau exécutif :

Président : Pierre Galand
Vice-présidents : Evelyne Lentzen, Jean-Michel Heuskin
Trésorier : Serge Vandervorst
Membres du bureau : Jean-Antoine De Muylder, Jacqueline Herremans
Membre adjoint du bureau : Josiane Wolff
Secrétaire générale : Eliane Deproost
Secrétaire général adjoint : Jean De Brueker

Hommage à Philippe Grollet : un laïque plus qu'engagé

« La vie est brève. Tu n'en as qu'une. Il n'y a rien après. Au diable les chimères. »

Philippe Grollet 1950-2011.

Le 21 septembre 2011, l'annonce du décès inopiné de Philippe Grollet a laissé tous ceux qui l'ont connu sous le choc. Celui qui a présidé durant 19 ans le Centre d'Action Laïque s'en est allé. Il laissera bien plus que des souvenirs…

C'est en 1988 qu'il est élu à la présidence du CAL. Son engagement laïque, il le découvre lors de l'affaire Peers, il est alors étudiant à l'ULB. Dès lors, il devient membre actif du Cercle du Libre Examen de l'ULB et ensuite son président de 1973 à 1975. Au cours de cette période, il collabore avec le CAL et en est élu administrateur en 1977. En tant que président, et avec son bagage de juriste, il prend à bras le corps la rédaction des règlements et protocoles qui constitueront la base structurée du fonctionnement du CAL et de ses régionales. C'est aussi sous sa présidence qu'a été menée la bataille juridique pour que la loi du 21 juin 2002 soit votée. Cette loi qui marquera « la reconnaissance de la laïcité ».

Il s'impliquera totalement pour instaurer une véritable séparation des Églises et de l'État, pour l'impartialité des pouvoirs publics ainsi que pour une réforme du financement public des cultes. C'est encore lui qui, en 1999, initiera l'action du CAL pour le développement de la laïcité en Amérique latine.

Passionné de communication, il prend une part essentielle à la modernisation des médias du mouvement laïque. Ainsi, c'est lui qui trouve le nom empreint de poésie du magazine *Espace de Libertés.* Sa verve, sa rhétorique et son grand sens de la formule en feront un grand communicateur. Il avait à cœur d'expliquer ce qu'était la laïcité, outil, cheminement, projet individuel et collectif. Il a bien sûr abordé tous les thèmes traditionnellement laïques, mais pas seulement. Pour lui, il n'y avait pas de frontières à la pensée, pas de limites à la réflexion et une balise ultime le respect des droits de l'homme.

C'est encore sous sa présidence que le CAL se dote d'un bâtiment digne de ce nom. « Des briques pour abriter des idées », un beau slogan qui se matérialise en 1997. Il met en place les premières conventions laïques, un mode de consultation du mouvement laïque auquel est invité à participer tout laïque qui adhère à l'ensemble des valeurs que défend le CAL. En matière éthique, il a souvent défendu des points de vue audacieux. La position du CAL en matière de drogues n'aurait sans doute pas été tout à fait la même sans son implication dans ce dossier. Il a pris aussi une part active à la bataille pour l'euthanasie et pour le droit à l'avortement. En 1990, le CAL a très fermement réagi suite au refus de Baudouin 1e de signer la loi Lallemand-Herman-Michielsens dépénalisant partiellement l'avortement. Cette autre « affaire royale » lui inspire alors un éditorial fougueux publié par *Espace de libertés*.

Le 17 mars 2007, Philippe Grollet passe le flambeau de la présidence du CAL à Pierre Galand. Éternel compagnon de route, il restera toujours très actif au sein du CAL qui lui doit tant.

Carnet d'adresses

Les régionales du CAL

Bruxelles Laïque
Avenue de Stalingrad 18-20 - 1000 Bruxelles
T. 02/289 69 00 - F. 02/502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be - www.brux.laicite.be

CAL Brabant Wallon
Rue Lambert Fortune 33 - 1300 Wavre
T. 010/22 31 91 - F. 010/22 72 11
calbw@laicite.net - www.calbw.be

CAL Charleroi
Rue de France 31 - 6000 Charleroi
T. 071/53 91 71 - F. 071/53 91 81
calcharleroi@laicite.net - www.charleroi.laicite.be

CAL Liège
Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège
T. 04/232 70 40 - F. 04/222 27 74
info@calliege.be - www.calliege.be

Picardie Laïque
Rue de la Grande Triperie 44 - 7000 Mons
T. 065/31 64 19 - F. 065/31 72 72
picardie.laique@laicite.net - www.picardie-laique.be

CAL Namur
Route de Gembloux 48 - 5002 Saint-Servais
T. 081/73 01 31 - F. 081/71 60 40
contact@laicite.com- www.laicite.com

CAL Luxembourg
Rue de l'Ancienne Gare 2 - 6800 Libramont
T. 061/22 50 60 - F. 061/22 56 48
courrier@cal-luxembourg.be - www.cal-luxembourg.be

Les associations constitutives

Association Ernest de Craene
Chaussée d'Alsemberg 362 - 1180 Bruxelles

Association Nationale des Communautés Educatives (ANCE)
Avenue de Stalingrad 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/513 17 24 - F. 02/503 45 60
federation@ance.be - www.ance.be

Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)
Rue de l'Hôtel des Monnaies 52 - 1060 Bruxelles
T. 02/543 02 70 - F. 02/543 02 71
info@cclj.be - www.cclj.be

Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)
Campus de la plaine ULB CP 236 - 1050 Bruxelles
T. 02/627 68 40 - F. 02/627 68 41
clav@ulb.ac.be- www.clav.be

Confédération Parascolaire
Rue du Moniteur, 14- 1000 Bruxelles
T. 02/512 16 11 - F. 02/ 512 75 42
secrétariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org

Extension de l'ULB
Av. Franklin Roosevelt 50 CP 188 - 1050 Bruxelles
T. 02/650 26 46 - F. 02/650 22 82
mscohy@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/extension

Famille d'Accueil Odile Henri
Rue de la Source 65 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 - F. 02/537 13 78 - info@faoh.be

Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)
Av. de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/476 92 83 - F. 02/476 94 35
info@faml.be - www.faml.laicite.be

Fédération des Associations des Parents d'Elèves de l'Enseignement Officiel (FAPEO)
Av. du Onze Novembre, 57 - 1040 Bruxelles
T. 02/527 25 75 - F. 02/527 25 70
secretariat@fapeo.be - www.fapeo.be

Fédération du Libre Examen
Av. Paul Héger 22 - CP 166 - 1000 Bruxelles
president@librex.be- www.librex.be

Fédération des Maisons de la Laïcite (FDML)
Route de Louvain-la-Neuve, 4- 5001 Belgrade
T. 081/84.91.17 - F.081/84.91.34
fdml@skynet.be

Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables et aux Victimes(FSAJ-V)
Rue Le Lièvre, 5 – 5000 Namur
T. 081/26.13.52 - F. 081/22.44.17
asj-laïque@swing.be

Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Avenue de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02/537 59 28 - F. 02/537 10 93
famd@brutele.be - www.stigma.be

Fondation Magnette-Engel-Hiernaux
Rue de Laeken 79 - 1000 Bruxelles
T. 02/217 69 80 - F. 02/219 09 43

Fonds d'Entraide Georges Beernaerts
Av. de la Renaissance, 30 - 1000 Bruxelles
Luc.vanclayenest@telenet.be

Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Av. de Stalingrad, 54 - 1000 Bruxelles
T. 02 649 00 36 ou 37 - lhac@laicite.net

La Pensée et les Hommes
Av. Victoria 5 - 1000 Bruxelles
T. 02/640 15 20 - F. 02/650 35 04
pensees.hommes@swing.be
www.lapenseeetleshommes.be

Les Territoires de la Mémoire
Boulevard d'Avroy 86 - 4000 Liège
T. 04/232 70 60 - F. 04/232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Ligue de l'Enseignement et de l'Education Permanente (LEEP)
Rue de la Fontaine, 2 - 1000 Bruxelles
T. 02/512 97 81 - F. 02/514 26 01
info@ligue-enseignement.be - www.ligue-enseignement.be

Pensée et Action Rationalistes
c/o Drève des équipages 63 - 1170 Bruxelles
T. 02/672 34 08 - lafondationrationaliste@skynet.be

Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
Rue Jonruelle 11-15 - 4000 Liège
T. & F. 04/368 82 37 -
info@peuple-et-culture.be - www.peuple-et-culture.be

Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Campus de la Plaine, ULB- CP236 - 1050 Bruxelles
T. 02/627.68.11
slpcommunautaire@gmail.com- slp@ulb.ac.be

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
Rue des Pierres 29/10 - 1000 Bruxelles
T. 02/217 72 50 - F. 02/223 02 17
slcd@slcd.be - www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)
Rue de la Source 65 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 - F. 02/537 13 78
Marinette.dupont@faoh.be

Service Laïque de Parrainage
Rue Blanche 42 - 1060 Bruxelles
T. 02/538 51 35 ou 02/537 90 55 - F. 02/538 51 35
parrainage-enfant@laicite.net
www.parrainage-enfant.laicite.be

Union des Anciens Etudiants de l'ULB (UAE)
Campus de la Plaine ULB CP 235
Boulevard du Triomphe - 1050 Bruxelles
T. 02/650 51 52 ou 58 58 - F. 02/650 56 66
uae@ulb.ac.be - www.ulb.ac.be/ulb/uae

Union Rationaliste de Belgique
union.rationaliste@belgacom.net

Création & réalisation : **The Design Factory**
Illustrations : Michel Marquet 0475 72 51 72

Le Centre d'Action
Laïque fédère 7 régionales

CAL
Libres, ensemble

Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles - Belgique
Tél (+32) 2 627 68 11 | cal@ulb.ac.be | www.laicite.be

Editrice responsable : Eliane Deproost Campus de la Plaine ULB, cp236 - 1050 Bruxelles.